

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

123^e année

5 octobre

1991

No 40

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

123^e année
5 octobre 1991
No 40

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Caisses d'épargne et de crédit, Loi sur les
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Ministères, Avis concernant les
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les
Projet de loi d'intérêt privé, Avis de présentation d'un
Protection du territoire agricole, Loi sur la
Qualité de l'environnement, Loi sur la
Régie de l'assurance-maladie du Québec, Loi sur la
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Société d'habitation du Québec, Loi sur la
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication*

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction*

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes*

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire*

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements*

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7
Téléphone: (514) 948-1222

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

* Taxes non comprises

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL (Prolongation de délai pour examiner un règlement)	3687
M.R.C. DES CHUTES-DE-LA-CHAUDIÈRE (Prolongation de délai pour délivrer un certificat de conformité)	3689
M.R.C. DE MATANE (Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	3689
MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3687
MUNICIPALITÉ DE BÉGIN (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3687
MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3687
MUNICIPALITÉ DE LANORAIE-D'AUTRAY (Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	3687
MUNICIPALITÉ DE PETIT-MATANE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3687
MUNICIPALITÉ DE RIVIÈRE-PENTECÔTE (Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	3687
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADELME (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3687
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3688
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FÉLICITÉ (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3688
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI (Nouveau délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3688
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-DE-CHERBOURG (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3688
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JÉRÔME-DE-MATANE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3688
MUNICIPALITÉ DE SAINT-JOSEPH-DE-BEAUCE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3688
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LÉANDRE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3688
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUC (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3688
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RENÉ-DE-MATANE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3689
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3689

MUNICIPALITÉ DE SAINT-ULRIC-DE-MATANE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3689
MUNICIPALITÉ DES MÉCHINS (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3689
PAROISSE DE SAINT-PIERRE (Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme)	3689
VILLE DE BEAUHARNOIS (Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme)	3689

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE DE JACQUES-CARTIER (Rachat d'obligations)	3690
COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE PROVENCHER (Rachat d'obligations)	3690
SOCIÉTÉ D'ÉPARGNE DE LA MONTERÉGIE INC. (Convention de fusion)	3691
SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE (Convention de fusion)	3691
SUCCESSION CAROLE MÉRINEAU (Bénéfice d'inventaire)	3691
SUCCESSION DANIEL LANTEIGNE (Bénéfice d'inventaire)	3691
SUCCESSION GUY ARIAL (Bénéfice d'inventaire)	3691
VILLE DE SAINTE-AGATHE-DES-MONTS (Rachat d'obligations)	3692

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE D'ÉCONOMIE COMPLEX TASCHEREAU (Fusion)	3692
CAISSE D'ÉCONOMIE DESJARDINS DES EMPLOYÉS H.M.R. (Constitution)	3692
CAISSE D'ÉCONOMIE NORTHERN (Fusion)	3692
COMPLEX TASCHEREAU CREDIT UNION (Fusion)	3692
LA CAISSE D'ÉCONOMIE ACIERS ATLAS (Fusion)	3693
NORTHERN CREDIT UNION (Fusion)	3692

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

DEMANDES

Alek Yawérian	3693
André Séguin	3693
Bony Pou	3693
Brigitte Mercier	3693
Bunk Han Chhit	3693
Carol Charbonneau dit Houle	3693
Charlotte Dubé	3693
Dominique L'Archevêque	3694
George Eric Amo	3694
Jack Redmond	3694
Jacques Lessard	3694
Jean-Claude Landry	3694

Johanne Bérubé	3694	1166-5635 QUÉBEC INC.	3730
Joseph Clermont Caouette	3694	1629-6139 QUÉBEC INC.	3731
Joseph Jean Jules Raymond Champagne	3694	1853-9122 QUÉBEC INC.	3731
Joseph Laurent Guy Bérubé	3694	2162-1701 QUÉBEC INC.	3731
Joseph Léopold Soulières	3695	2316-9220 QUÉBEC INC.	3731
Joseph Serge Bouchard	3695	2419-6974 QUÉBEC INC.	3731
Line Beauchamp	3695	2423-2613 QUÉBEC INC.	3731
Louise Normandeau	3695	2437-1601 QUÉBEC INC.	3731
Manon Migneault	3695	2437-3060 QUÉBEC INC.	3731
Marie Aldorina Haché	3695	2441-2363 QUÉBEC INC.	3731
Marie Antoinette Lise Carbonneau	3695	2531-1416 QUÉBEC INC.	3731
Marie Christine France Landry	3695	2531-2216 QUÉBEC INC.	3731
Marie-Claude Dubé	3695	2545-2723 QUÉBEC INC.	3732
Marie Epheenne Leblanc	3696	2546-8380 QUÉBEC INC.	3732
Marie Yvette Brassard	3696	2548-9311 QUÉBEC INC.	3732
Moqtad Abdessadaq	3696	2620-6300 QUÉBEC INC.	3732
Normand Séguin	3696	2623-6554 QUÉBEC INC.	3732
Omega Fafard	3696	2739-9021 QUÉBEC INC.	3732
Pascal Brault	3696	2741-4457 QUÉBEC INC.	3732
Paul Belliard	3696	2750-1600 QUÉBEC INC.	3732
Ruth St. Clair	3696	2845-6747 QUÉBEC INC.	3732
Sayed Hessameddin Shadman-Valavi	3696	ACADÉMIE DE DANSE GISÈLE ET LAURENT INC.	3732
Ugo Ciarcelluti	3697	AIDE BÉNÉVOLE DE CHARLESBOURG INC.	3732
COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES		ARTEDUE INC.	3733
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	3698	ASSOCIATION DES LOCATAIRES «LOISIRS DE SALABERRY»	3733
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	3714	AUBAINES G. ASSELIN INC.	3733
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	3715	AUX LIEUX BEAUX PAYSAGISTES INC.	3733
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	3716	BREUVAGES MONT-LAURIER LTÉE	3733
2750-9314 QUÉBEC INC. (Erratum)	3761	CARTIER METALS CORP.	3733
MACHINERIE AGRICOLE ST-CÉSAIRE INC. (Erratum)	3761	CENTRE DE DISTRIBUTION BERVÉ INC.	3733
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ	3725	CHAPLIN HOLDINGS INC.	3734
COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES		CITY TRUCKING LTD.	3733
LETTRES PATENTES	3725	CLIMATISATION ET CHAUFFAGE DES MOULINS INC.	3733
CLUB SOCIAL DU LOCAL 696 DES O.U.C.A.	3725	CLUB DE CHASSE ET PÊCHE TUDOR	3733
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	3729	CLUB INFO-COCO DE LANAUDIÈRE ENR.	3733
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES		CLUB SOCIAL VIE & JOIE INC.	3734
CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)	3730	COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE (VILLE DE LE GARDEUR)	3734
DISSOLUTION — DEMANDES DE		COMITÉ D'INITIATIVES TOURISTIQUES DU CHEMIN DU ROY	3734
1114-9044 QUÉBEC INC.	3730	COMPAGNIE DE PLACEMENT CHAPLIN INC.	3734
		CONSTRUCTION H.P. INC.	3734
		DISTRIBUTION J.R. LANDRY INC.	3734
		ENTREPRISE JO-LOU INC.	3734
		ENTREPRISES REOCK INC.	3734
		ENTREPRISES SYLVAIN LACOSTE INC.	3734
		GARAGE FERNAND CYR INC.	3734
		GESTION IMMOBILIÈRE MABAIE INC.	3735
		GESTION JOHANNE PIETTE INC.	3735
		GESTION VICTORIN BLONDEAU INC.	3735
		GESTION Y. DUCHARME INC.	3735
		GIJU INC.	3735
		GRANIT DU LAC ST-JEAN INC.	3735
		GROUPE DE SOUTIEN AUX INITIATIVES JEUNESSE RIVE-SUD INC.	3735
		GROUPE DE SOUTIEN AUX JEUNES ENTREPRENEURS DU HAUT-RICHELIEU	3735
		HENRI-PAUL MORIN INC.	3735
		H.S.B. DIRECT MARKETING LTD.	3738
		IMMEUBLES DE LA BAIE DES HA-HA LTÉE	3735
		INVESTISSEMENTS DANDOR INC.	3736

LACAND INC.	3736
LADUPO INC.	3736
LES ACIERS PHERTECH INC.	3736
LES ACTIVITÉS LOUISE INC.	3736
LES AMÉNAGEMENTS MANRAF INC.	3736
LES ASSURANCES JEAN-MICHEL HÉBERT LTÉE	3736
LES CONSTRUCTIONS FERNAND DUFOUR LTÉE	3736
LES ENTREPRISES A.B.D.M. INC.	3736
LES ENTREPRISES LIONEL RODGERS INC.	3736
LES ENTREPRISES SIMON BRAZEAU INC.	3736
LES FOURRURES PIERRE (78) LTÉE	3737
LES IMMEUBLES BERTRAND INC.	3737
LES IMMEUBLES B.M.P. INC.	3737
LES IMMEUBLES DESROCHERS INC.	3737
LES INSTALLATIONS J.G.V. INC.	3737
LES INVESTISSEMENTS G.M.Y. UNIS INC.	3737
LES INVESTISSEMENTS ROBITAILLE & ASSOCIÉS LTÉE	3737
LES INVESTISSEMENTS YASE INC.	3737
LES PLACEMENTS LAMBER INC.	3737
LES SILENCIEUX J.R.G. (CHIBOUGAMAU) LTÉE	3737
LES SILENCIEUX J.R.G. LTÉE	3737
LIQUIDATION COLBERT LTÉE	3738
MAISONS D'AUTREFOIS DU QUÉBEC INC.	3738
MARCEL BRAULT INC.	3738
MARKETING DIRECT H.S.B. LTÉE	3738
MATÉRIAUX MONT-LAURIER INC.	3738
MODES SPORTSWEAR INC.	3738
NETTOYEUR LE LAVANDIER (1988) INC.	3738
OUELLET ET LEMIEUX INC.	3738
PAUL J.J. ST-CYR INC.	3738
PAVAGE W. CANTIN INC.	3738
PHILIPPE DUCHESNE INC.	3738
PROMOTION GÉNIE PHYSIQUE UNIVERSITÉ LAVAL 1991 INC.	3739
PROMOTIONS IMMOBILIÈRES M.B. INC.	3739
RELY SPORT (1989) INC.	3739
RESTAURANT YUNNAN INC.	3739
RICHARD DRAI IMPORT. EXPORT INC.	3739
ROBERT DAIGLE INC.	3739
SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE L'ISLET	3739
TRANSPORT M. OUELLETTE & FILS INC.	3739
TRANSPORT VAN DYK INC.	3739
URICONTRÔLE INC.	3739
VILLA MCMASTERVILLE INC.	3740

COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES

CHANGEMENTS

3740

PERMIS DE FAIRE AFFAIRES (Accordé)

3740

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

FORMATION

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 2015 RACHEL EST	3742
---------------------------------------	------

REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 52 LAURIER	3742
----------------------------------	------

COMMANDITAIRES

SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 52 LAURIER	3742
----------------------------------	------

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES

ASSURANCES — LOI SUR LES

PHOENIX ASSURANCE PLC (<i>Demande de remboursement de cautionnement</i>)	3743
THE INSURANCE CORPORATION OF IRELAND LIMITED (<i>Demande de remboursement de cautionnement</i>)	3743

MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES

AFFAIRES MUNICIPALES

MUNICIPALITÉ DE SAINT-LUC-DE-VINCENNES (<i>Changement de nom</i>)	3743
---	------

INDUSTRIE, COMMERCE ET TECHNOLOGIE

VILLE DE BROMONT (<i>Autorisation</i>)	3744
--	------

POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE SIÈGE SOCIAL (Article 5)	3743
--	------

PROJET DE LOI D'INTÉRÊT PRIVÉ — AVIS DE PRÉSENTATION D'UN

AÉROPORTS DE MONTRÉAL	3744
-----------------------	------

QUALITÉ DE L'ENVIRONNEMENT — LOI SUR LA

PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA ROUTE 117 DE MCWATTERS À ROUYN-NORANDA (<i>Prolongation d'un mandat de médiation</i>)	3744
---	------

RÉGIE DE L'ASSURANCE-MALADIE DU QUÉBEC**PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS**

PROFESSIONNELS DÉSENGAGÉS ET NON PARTICIPANTS 3744

RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES

REPRISE D'EXISTENCE — AVIS DE 3747

SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE BELLEFEUILLE (L.P.) 3747

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE GOBDOUT (L.P.) 3747

SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES

FRATERNITÉ DES EMPLOYÉS DE TUYAUX DUCHESNE LTÉE (Formation) 3747

VENTES PAR SHÉRIF**BEAUCE**

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE c. LABBÉ 3748

BEAUHARNOIS

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA c. PLOVER ET AL. 3748

BANQUE NATIONALE DU CANADA c. TREMBLAY 3748

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENTS c. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 39 ST-HUBERT 3749

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENTS c. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 41, ST-HUBERT 3749

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT c. SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 43, ST-HUBERT 3750

THIBAUT & FRÈRES LTÉE c. LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION D. LAFORCE ET ASS. INC. 3750

JOLIETTE

CAISSE POPULAIRE DE CHARNY c. GAGNON ET AL. 3751

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-HIPPOLYTE c. BIESCHKE 3751

LEMIEUX c. LES HÉRITIERS DE FEUE CLARA TREMBLAY 3751

LONGUEUIL

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. 2841-5305 QUÉBEC INC. ET AL. 3752

LES CONSTRUCTIONS PIERRE PAQUETTE INC. c. DUCLOS 3752

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE c. PEREIRA ET AL. 3753

MONTRÉAL

ASSURANCE-VIE DESJARDINS INC. c. LES INVESTISSEMENTS FINALE INC. ET AL. 3753

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. 168033 CANADA INC. ET AL. 3754

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. BILGRAMI ET AL. 3756

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. BILGRAMI ET AL. 3756

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. MARBRE IDÉAL INC. ET AL. 3754

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. VARVARIKOS 3754

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c. VARVARIKOS 3755

CAISSE POPULAIRE SAINT-CHARLES DE MONTRÉAL c. 2844-6540 QUÉBEC INC. 3756

LA COMPAGNIE TRUST CAPITAL c. NOËL 3757

LA COMPAGNIE TRUST CAPITAL c. NOËL 3757

LES IMMEUBLES BENEFICIAL LIMITÉE c. SEALES 3757

TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC. c. THÉBAUD ET AL. (Erratum) 3761

ROBERVAL

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS ET LUDGER DE MILOT c. CONSTRUCTION CORAY INC. 3758

DALLAIRE SIMARD c. JARDINS NEJA INC. 3758

TERREBONNE

PEPIN ET AL. c. LÉVEILLÉ 3759

TROIS-RIVIÈRES

CAISSE POPULAIRE DE STE-CÉCILE c. MARIFOR INC. ET AL. 3760

VENTES POUR TAXES

VILLE DE GRANDE-RIVIÈRE 3760

VILLE DE PINCOURT 3760

VILLE DE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ 3761

VILLE DE SAINTE-ANNE-DES-MONTS 3761

VILLE DE SAINT-LAMBERT 3761

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Conseil de la Communauté urbaine de Montréal

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 20 septembre 1991 la date limite accordée au Conseil de la Communauté urbaine de Montréal pour examiner le règlement numéro 1400-6 amendant le règlement de zonage de la ville de Verdun et l'approuver s'il est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 17 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Baie-des-Sables

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Baie-des-Sables pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Bégin

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 14 décembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Bégin pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté du Fjord-du-Saguenay.

Québec, le 16 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Grosses-Roches

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Grosses-Roches pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Lanoraie-d'Autray

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 16 janvier 1992, le délai pour permettre à la municipalité de Lanoraie-d'Autray d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de D'Autray.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Petit-Matane

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Petit-Matane pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Rivière-Pentecôte

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 14 novembre 1991, pour permettre à la municipalité de Rivière-Pentecôte d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Sept-Rivières.

Québec, le 17 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Saint-Adelme

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Adelme pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC***Municipalité de Sainte-Félicité**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Sainte-Félicité pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC***Municipalité de Sainte-Félicité**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Sainte-Félicité pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC***Municipalité de Saint-Henri**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 15 novembre 1991, pour permettre à la municipalité de Saint-Henri d'adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de le transmettre à la municipalité régionale de comté de Desjardins.

Québec, le 24 septembre 1991

3086

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC***Municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Jean-de-Cherbourg pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC***Municipalité de Saint-Jérôme-de-Matane**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Jérôme-de-Matane pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC***Municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 1^{er} octobre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Joseph-de-Beauce pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Robert-Cliche.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC***Municipalité de Saint-Léandre**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Léandre pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC***Municipalité de Saint-Luc**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Luc pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Saint-René-de-Matane

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-René-de-Matane pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Saint-Ulric

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Ulric pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité de Saint-Ulric-de-Matane

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Ulric-de-Matane pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité des Méchins

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 8 novembre 1991, le délai prescrit à la municipalité des Méchins pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de Matane.

Québec, le 18 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité régionale de comté de Matane

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 décembre 1991, à la municipalité régionale de comté de Matane pour lui permettre d'adopter, à l'égard de ses territoires non organisés, des règlements d'urbanisme qui soient conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire.

Québec, le 24 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 18 septembre 1991, le délai prescrit à la municipalité régionale de comté des Chutes-de-la-Chaudière pour délivrer le certificat de conformité au plan et aux règlements d'urbanisme de la ville de Saint-Jean-Chrysostome.

Québec, le 16 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Paroisse de Saint-Pierre

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 14 novembre 1991, le délai prescrit à la paroisse de Saint-Pierre pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et le transmettre à la municipalité régionale de comté de l'Île d'Orléans.

Québec, le 17 septembre 1991

3086

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

Ville de Beauharnois

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 19 décembre 1991, le délai pour permettre à la ville de Beauharnois d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire et de les transmettre à la municipalité régionale de comté de Beauharnois-Salaberry.

Québec, le 24 septembre 1991

*Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDUC*

3086

Avis divers

Commission scolaire de Jacques-Cartier Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire de Jacques-Cartier rachètera le 15 novembre 1991, un montant de 167 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 15 novembre 1994 de son émission d'obligations originale de 2 015 000 \$ datée du 15 novembre 1974 et portant un taux d'intérêt de 10 % l'an payable semi-annuellement les 15 mai et 15 novembre de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$:

M-833, M-834, M-835, M-854, M-857, M-867, M-869, M-870, M-872, M-874, M-883, M-884, M-894, M-899, M-902, M-903, M-904, M-905, M-906, M-909, M-910, M-916, M-919, M-929, M-935, M-939, M-942, M-948, M-950, M-954, M-955, M-958, M-961, M-962, M-965, M-969, M-979, M-981, M-987, M-991, M-993, M-994, M-1000, M-1002, M-1003, M-1007, M-1013, M-1021, M-1023, M-1031, M-1037, M-1039, M-1048, M-1050, M-1052, M-1054, M-1059, M-1061, M-1064, M-1066, M-1068, M-1073, M-1074, M-1091, M-1099, M-1102, M-1112, M-1117, M-1118, M-1119, M-1133, M-1150, M-1153, M-1158, M-1159, M-1162, M-1163, M-1169, M-1170, M-1171, M-1176, M-1191, M-1202, M-1203, M-1207, M-1209, M-1211, M-1221, M-1237, M-1247, M-1254, M-1255, M-1261, M-1263, M-1276, M-1280, M-1281, M-1286, M-1290, M-1296, M-1303, M-1325, M-1327, M-1335, M-1338, M-1339, M-1353, M-1356, M-1365, M-1371, M-1377, M-1388, M-1390, M-1391, M-1397, M-1400, M-1401, M-1405, M-1407, M-1408, M-1414, M-1418, M-1419, M-1423, M-1429, M-1437, M-1440, M-1447, M-1451, M-1453, M-1455, M-1458, M-1459, M-1460, M-1461, M-1476, M-1481,

Dénomination de 5,000 \$: Numéro V-028,

Dénomination de 25,000 \$: Numéro A-011,

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 15 novembre 1991 et devront être présentées pour remboursement.

Longueuil, le 13 septembre 1991
1500, boulevard Curé-Poirier Est
Longueuil, QC
J4J 4T9

75193

*Le secrétaire général,
PIERRE PARTIKIAN*

Commission scolaire régionale Provencher Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la commission scolaire régionale Provencher rachètera le

15 septembre 1991 un montant de 248 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 15 décembre 1993 de son émission d'obligations originales de 3 000 000 \$ émise par la commission scolaire régionale Provencher, datée du 15 décembre 1973, et portant un taux d'intérêt de 8 3/4 % l'an, payable semi-annuellement les 15 juin et 15 décembre de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 25 000 \$ portant les numéros:

A011-A015

Dénominations de 1 000 \$ portant les numéros:

M1569, M1573, M1574, M1575, M1576, M1579, M1580, M1581, M1587, M1588, M1589, M1592, M1595, M1597, M1599, M1604, M1605, M1607, M1618, M1619, M1621, M1622, M1623, M1630, M1631, M1634, M1635, M1641, M1646, M1647, M1648, M1656, M1666, M1667, M1668, M1678, M1682, M1683, M1684, M1687, M1688, M1690, M1691, M1692, M1693, M1695, M1697, M1715, M1716, M1720, M1723, M1724, M1726, M1727, M1731, M1732, M1741, M1744, M1745, M1746, M1748, M1749, M1751, M1754, M1761, M1762, M1766, M1771, M1773, M1774, M1775, M1777, M1778, M1783, M1788, M1791, M1794, M1799, M1802, M1810, M1813, M1815, M1823, M1827, M1828, M1831, M1835, M1838, M1841, M1842, M1844, M1846, M1848, M1849, M1851, M1853, M1855, M1859, M1860, M1866, M1870, M1875, M1876, M1877, M1880, M1883, M1885, M1887, M1888, M1892, M1896, M1902, M1903, M1904, M1905, M1916, M1922, M1923, M1926, M1928, M1931, M1932, M1933, M1934, M1937, M1939, M1942, M1956, M1960, M1971, M1972, M1974, M1977, M1978, M1981, M1990, M1991, M1998, M2001, M2006, M2008, M2010, M2012, M2014, M2018, M2029, M2037, M2040, M2045, M2047, M2048, M2053, M2055, M2062, M2064, M2069, M2073, M2081, M2082, M2084, M2086, M2087, M2091, M2094, M2097, M2098, M2100, M2104, M2108, M2110, M2111, M2114, M2120, M2121, M2122, M2125, M2128, M2130, M2131, M2132, M2138, M2143, M2151, M2158, M2160, M2162, M2163, M2166, M2169, M2177, M2178, M2179, M2180, M2187, M2188, M2191, M2193, M2195.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 15 décembre 1991 et devront être présentées pour remboursement à toutes succursales de la Banque Nationale du Canada dans la province de Québec.

Nicolet, le 25 septembre 1991

497, Mgr-Bruneault
Nicolet, QC
J0G 1E0
Tél.: 819-293-5821

75346

*Le directeur général,
RENÉ GERVAIS*

Société d'épargne de la Montérégie Inc.*Convention de fusion*

Avis est, par les présentes, donné que la convention de fusion intervenue en date du 1^{er} août 1991 entre la soussignée et la Société Nationale de Fiducie a été adoptée par règlement du conseil d'administration de la soussignée, lequel règlement a été approuvé par plus des deux tiers (2/3) des voix exprimées par les actionnaires lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la soussignée tenue le 28 août 1991. Une requête commune de la soussignée et de la Société Nationale de Fiducie sera transmise à l'inspecteur général des institutions financières dès que le présent avis aura été publié de la manière prévue à la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne.

Montréal, le 30 août 1991

Société d'épargne de la Montérégie Inc.

Le président,

RICHARD FABRE

74808-37-4

Société Nationale de Fiducie*Convention de fusion*

Avis est, par les présentes, donné que la convention de fusion intervenue en date du 1^{er} août 1991 entre la soussignée et la Société d'épargne de la Montérégie Inc. a été adoptée par règlement du conseil d'administration de la soussignée, lequel règlement a été approuvé par plus des deux tiers (2/3) des voix exprimées par les actionnaires lors d'une assemblée générale spéciale des actionnaires de la soussignée tenue le 28 août 1991. Une requête commune de la soussignée et de la Société d'épargne de la Montérégie Inc. sera transmise à l'inspecteur général des institutions financières dès que le présent avis aura été publié de la manière prévue à la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne.

Montréal, le 30 août 1991

Société Nationale de Fiducie

Le président,

GAËTAN LOSIER

74809-37-4

Succession Carole Méreineau

Avis est, par les présentes, donné:

1. Que Lyse Méreineau, directrice, domiciliée au 1597, rue Ducharme, Outremont, ville de Montréal, H2V 1G4, et Francine Méreineau, agent de crédit, domiciliée au 5016, rue Hélène, ville de Pierrefonds, H9J 3C1, en qualité de tutrice et de subrogée tutrice de Karinne St-Germain, ont été nommés à ces fonctions, par une ordonnance de la Cour supérieure du district de Joliette, rendue le quatre février mil neuf cent quatre-vingt-onze, par Normand Martel, protonotaire de ladite Cour, dossier numéro 705-14-000008-917 de la susdite Cour.

2. Que lesdites tutrice et subrogée tutrice ont été autorisées à accepter la succession de Carole Méreineau, mère de ladite Karinne St-Germain en vertu de l'ordonnance ci-dessus mentionnée et ce, sous bénéfice d'inventaire.

3. Qu'aux termes d'un acte reçu devant le notaire soussigné, exerçant au 192, rue Saint-Pierre, local 102, ville de Saint-

Constant, J5A 2G9, en date du dix-sept septembre mil neuf cent quatre-vingt-onze, lesdites Lyse Méreineau et Francine Méreineau, ont accepté la succession de ladite Carole Méreineau pour et au nom de ladite Karinne St-Germain et ce, sous bénéfice d'inventaire.

4. Qu'un inventaire des biens de la défunte a été fait devant le notaire soussigné, le dix-sept septembre mil neuf cent quatre-vingt-onze et peut être consulté à son bureau à l'adresse ci-dessus.

5. Après deux (2) mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la Loi.

Saint-Constant, le 19 septembre 1991

Le procureur,

FRANCE LARIVIÈRE, notaire

75333

Succession Daniel Lanteigne

Prenez avis que Lise Lanteigne, domiciliée au 5075, De Tilly, Trois-Rivières-Ouest, G8Y 6N2, agissant en sa qualité de tutrice à Dany Lanteigne, suivant jugement rendu par la Cour supérieure, district de Trois-Rivières, le 5 août 1991, dossier no 400-14-000161-912 de ladite Cour, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de feu Daniel Lanteigne, en son vivant, domicilié au 5425 rue, Roméo-Martel, Trois-Rivières, et décédé le 13 mars 1991.

Cette acceptation sous bénéfice d'inventaire a été reçue devant Paul Corbeil, notaire à Trois-Rivières, le 26 août 1991.

Trois-Rivières, le 10 septembre 1991

Le Procureur,

PAUL CORBEIL, notaire

75181

Succession Guy Arial

Avis est, par les présentes, donné que Hélène Vézina, domiciliée au 723, Saint-Augustin, Breakeyville, veuve de Guy Arial, avec qui elle était mariée en séparation de biens, est légataire résiduaire de son époux Guy Arial, en son vivant domicilié au 723, Saint-Augustin, Breakeyville, en vertu d'un testament notarié reçu devant Claire Beaulieu, notaire, le 24 septembre 1990, et d'un codicille sous seing privé en date du 20 avril 1991.

Hélène Vézina a accepté la succession dudit Guy Arial, décédé le 21 avril 1991, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Claire Beaulieu, notaire, daté le 9 septembre 1991, et enregistré à Lévis, le 11 septembre suivant, sous le numéro 360006.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Claire Beaulieu, et peut être consulté à ses bureaux, au 1260, boulevard Lebourgneuf, appartement 501, Québec, G2K 2G2.

Après deux mois du présent avis, la bénéficiaire paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront selon la Loi.

Québec, le 16 septembre 1991

75287

Le procureur,
JEAN MARC TROTTIER, notaire

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts
Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures adoptées, la ville de Sainte-Agathe-des-Monts rachètera le 1^{er} novembre 1991 un montant de 50 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} novembre 1991 de son émission d'obligations originale de 804 500 \$ datée du 1^{er} novembre 1974.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort seront en dénominations de:

Dénominations de 5,000 \$:

V-028, V-042, V-048, V-049, V-058, V-062, V-063, V-091, V-099, V-100.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} novembre 1991 et devront être présentées pour remboursement.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 10 septembre 1991
Hôtel de ville
50, rue Saint-Joseph
Sainte-Agathe-des-Monts
J8C 1M9

75230

La greffière,
MARCELLE PELLERIN, O.M.A.

Caisses d'épargne et de crédit —
Loi sur les

Caisse d'économie Complex Taschereau
et sa version
Complex Taschereau Credit Union

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré un certificat de fusion permettant à la « Caisse d'économie CN Complex et sa version CN Complex Credit Union » et la « Caisse d'économie CN triage Taschereau » de se fusionner. Cette fusion est effective le 1^{er} décembre 1991.

La caisse issue de la fusion est identifiée sous la dénomination sociale suivante: « Caisse d'économie Complex Taschereau — Complex Taschereau Credit Union ».

Le siège social de la caisse issue de la fusion est situé dans le district judiciaire de Montréal.

Le groupe dans lequel la caisse issue de la fusion peut recruter ses membres est: Les employés et les retraités des Chemins de Fer Nationaux du Canada et de Via Rail Canada Inc.

La caisse issue de la fusion est affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Québec, le 17 septembre 1991

75249

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Caisse d'économie Desjardins des employés H.M.R.

Avis est donné que, suite à l'autorisation de la ministre déléguée aux Finances, l'inspecteur général des institutions financières a délivré, en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1) un certificat de constitution à la « Caisse d'économie Desjardins des employés H.M.R. ». Cette constitution est effective le 1^{er} octobre 1991.

Le siège social de la caisse sera situé dans le district judiciaire de Montréal.

Le groupe dans lequel la caisse peut recruter ses membres est: les employés et les retraités de l'institution suivante: Hôpital Maisonneuve-Rosemont.

Cette caisse sera affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Québec, le 20 septembre 1991

75285

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Caisse d'économie Northern
et sa version
Northern Credit Union

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré un certificat de fusion permettant à la « Caisse d'économie Northern et sa version Northern Credit Union » et la « Caisse d'économie des Employés des Postes » de se fusionner. Cette fusion est effective le 1^{er} novembre 1991.

La caisse issue de la fusion est identifiée sous la dénomination sociale suivante: « Caisse d'économie Northern et sa version Northern Credit Union ».

Le siège social de la caisse issue de la fusion est situé dans le district judiciaire de Montréal.

Le groupe dans lequel la caisse issue de la fusion peut recruter ses membres est: Les employés et leur conjoint, retraités et leur conjoint, des corporations, sociétés et institutions suivantes:

- Northern Telecom Canada Ltée et ses filiales
- Crown Cork & Seal Canada Inc.
- ADT Canada Inc.
- Caisse d'économie Northern et sa version Northern Credit Union
- Fonction Publique Fédérale
- Sociétés d'État

La caisse issue de la fusion est affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Québec, le 17 septembre 1991

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

75251

La caisse d'économie Aciers Atlas

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré un certificat de fusion permettant à « La caisse d'économie Aciers Atlas » et « Caisse d'économie des employés de Tioxide Canada Inc. » de se fusionner. Cette fusion est effective le 1^{er} novembre 1991.

La caisse issue de la fusion est identifiée sous la dénomination sociale suivante: « La caisse d'économie Aciers Atlas ».

Le siège social de la caisse issue de la fusion est situé dans le district judiciaire de Richelieu.

Le groupe dans lequel la caisse issue de la fusion peut recruter ses membres est: Les employés de Aciers Inoxydables Atlas, Division de Sammi Atlas Inc. et de Tioxide Canada Inc.

La caisse issue de la fusion est affiliée à la Fédération des caisses d'économie Desjardins du Québec.

Québec, le 17 septembre 1991

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

75250

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Alek Yawérian

Prenez avis que Alek Yawérian, domicilié au 3450, rue Drummond, appartement 1801, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alec Yavérian.

Montréal, le 18 septembre 1991

*Le requérant,
ALEK YAWÉRIAN*

75325-40-2

André Séguin

Prenez avis que André Séguin, domicilié au 548, Grégoire, Saint-Jovite, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Richard Seguin.

Saint-Jovite, le 23 septembre 1991

*Le requérant,
ANDRÉ SÉGUIN*

75334-40-2

Bony Pou

Prenez avis que Bony Pou, domiciliée au 3094, avenue de Carignan, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Bonnie Pou.

Montréal, le 16 septembre 1991

*Le procureur de la requérante,
ROBERT M. BENOIT, avocat*

75171-39-2

Brigitte Mercier

Prenez avis que Brigitte Mercier, domiciliée au 2120, Prieur Est, appartement 2, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Brigitte Leclerc.

Montréal, le 28 septembre 1991

*La requérante,
BRIGITTE MERCIER*

75054-39-2

Bunk Han Chhit

Prenez avis que Bunk Han Chhit, domicilié au 71, St-Paul, Saint-Jean-sur-Richelieu, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nam, Sam Rach.

Ce changement affectera aussi sa fille Nam Yanie.

Saint-Jean, le 11 septembre 1991

*Le requérant,
BUNK HAN CHHIT*

75086-39-2

Carol Charbonneau dit Houle

Prenez avis que Carol Charbonneau dit Houle, domicilié au 10, rue Osgoode, Aylmer, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carol Houle.

Hull, le 10 septembre 1991

*Le procureur du requérant,
MARIE-CHRISTINE BERNIER*

75044-39-2

Charlotte Dubé

Prenez avis que Charlotte Dubé, domiciliée au 441, rang 1 Est, Saint-Éphémère, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obte-

nir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gabrielle Dubé.

Saint-Épiphanie, le 16 septembre 1991

75243-40-2

La requérante,
CHARLOTTE DUBÉ

Dominique L'Archevêque

Prenez avis que Dominique L'Archevêque, domiciliée au 4860, place Henri-Valade, appartement 7, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Dominique Daigneault.

Ce changement affectera aussi Benjamin L'Archevêque-Gilker qui deviendra Benjamin Daigneault-Gilker.

Montréal, le 27 août 1991

75090-39-2

La requérante,
DOMINIQUE L'ARCHEVÊQUE

George Eric Amo

Prenez avis que George Eric Amo, domicilié au 35, rue Brunswick, appartement 209, Dollard-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de George Eric Barnes.

Saint-Laurent, le 3 septembre 1991

75322-40-2

Le procureur du requérant,
DANIELE ST-GERMAIN, *avocate*

Jack Redmond

Prenez avis que Jack Redmond, domicilié au 7722, Curé Paré, appartement 1, Saint-Théodore-de-Chertsey, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de John Redmond.

Joliette, le 11 septembre 1991

75068-39-2

Les procureurs du requérant,
RATTELLE RATTELLE ET ASSOCIÉS

Jacques Lessard

Prenez avis que Jacques Lessard, domicilié au 3072, Duverdière, appartement 201, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacques Trolin Lessard.

Sainte-Foy, le 9 septembre 1991

75084-39-2

Le requérant,
JACQUES LESSARD

Jean-Claude Landry

Prenez avis que Jean-Claude Landry, domicilié au 855, rue Thibault, Lac-du-Moulin, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Claude Jean-Claude Landry.

Sainte-Julienne, le 19 septembre 1991

75316-40-2

Le requérant,
JEAN-CLAUDE LANDRY

Johanne Bérubé

Prenez avis que Johanne Bérubé, domiciliée au 689, rue Principale, appartement 5, Saint-Alexandre, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Johann Lamontagne Bérubé.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même

Rivière-du-Loup, le 23 septembre 1991

75328-40-2

Le procureur de la requérante,
PIERRETTE LEVESQUE

Joseph Clermont Caouette

Prenez avis que Joseph Clermont Caouette, domicilié au 980, chemin Saint-Roch, Terrebonne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Clermont Clément Caouette.

Bois-des-Filion, le 17 septembre 1991

Le procureur du requérant,
PAUL LAROCQUE, *notaire*

75257-40-2

Joseph Jean Jules Raymond Champagne

Prenez avis que Joseph Jean Jules Raymond Champagne, domicilié au 66, boulevard des Hauts Bois, appartement 234, Sainte-Julie, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Jean Jules Gilles Raymond Champagne.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal, le 11 septembre 1991

75052-39-2

Le procureur du requérant,
JEANNETTE D. GIBARA

Joseph Laurent Guy Bérubé

Prenez avis que Joseph Laurent Guy Bérubé, domicilié au 4, rue Flamand, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Guy Massicotte.

Ce changement affectera aussi Valérie Leclerc-Bérubé.

Charlesbourg, le 11 septembre 1991

75147-39-2

Le requérant,
JOSEPH LAURENT GUY BÉRUBÉ

Joseph Léopold Soulières

Prenez avis que Joseph Léopold Soulières, domicilié au 6325, 29^e Avenue, Rosemont, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Léopold Richard.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Rosemont, le 16 septembre

73089-39-2

Le requérant,
JOSEPH LÉOPOLD SOULIÈRES

Joseph Serge Bouchard

Prenez avis que Joseph Serge Bouchard, domicilié au 10495, rue Jean-Clément, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Serge Antony Bouchard.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Québec, le 12 septembre 1991

75002-39-2

Le requérant,
JOSEPH SERGE BOUCHARD

Lise Beauchamp

Prenez avis que Lise Beauchamp, domiciliée au 234, rue Toulouse, appartement 8, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lyne Beauchamp.

Longueuil, le 16 septembre 1991

75189-40-2

Les procureurs de la requérante,
BÉNARD LAPIERRE LAMARRE & ASS.

Louise Normandeau

Prenez avis que Louise Normandeau, domiciliée au 1321, rue de la Visitation, appartement 4, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Sylvie Louise Raymond.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Montréal, le 19 septembre 1991

75247-40-2

La requérante,
LOUISE NORMANDEAU

Manon Migneault

Prenez avis que Manon Migneault, domiciliée au 2010, Bédard, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Manon Rioux.

Ce changement n'affectera personne d'autre.

Longueuil, le 20 septembre 1991

75232-40-2

La requérante,
MANON MIGNEAULT

Marie Aldorina Haché

Prenez avis que Marie Aldorina Haché, domiciliée au 3748, boulevard Sainte-Rose, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Doreen Haché.

Laval, le 12 septembre 1991

75185-40-2

La requérante,
MARIE ALDORINA HACHÉ

Marie Antoinette Lise Carboneau

Prenez avis que Marie Antoinette Lise Carboneau, domiciliée à Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Antoinette Lisa Carboneau.

Val-d'Or, le 12 septembre 1991

75188-40-2

Les procureurs de la requérante,
FONTAINE BELZILE GERVAIS, *avocats*

Marie Christine France Landry

Prenez avis que Marie Christine France Landry, domiciliée au 2109, rue Saint-Jean-Baptiste, appartement 1, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Christine France Béliveau.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Jonquière, le 18 septembre 1991

75242-40-2

La requérante,
MARIE CHRISTINE FRANCE LANDRY

Marie-Claude Dubé

Prenez avis que Marie-Claude Dubé, domiciliée au 176, rang 3, Saint-Modeste, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Claude Lapierre.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Rivière-du-Loup, le 16 septembre 1991

Le procureur de la requérante,
MARIE-PIERRE D'AMOURS, avocate

75209-40-2

Marie Epheenne Leblanc

Prenez avis que Marie Epheenne Leblanc, domiciliée au 17, rue Berthelot, Sainte-Thérèse-de-Gaspé, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Eva-Anne Leblanc.

Sainte-Thérèse-de-Gaspé, le 10 septembre 1991

La requérante,
MARIE EPHEENNE LEBLANC

75187-40-2

Marie Yvette Brassard

Prenez avis que Marie Yvette Brassard, domiciliée au 12, le De Bernières, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Yane Brassard.

Québec, le 16 septembre 1991

La requérante,
MARIE YVETTE BRASSARD

75176-39-2

Moqtad Abdessadaq

Prenez avis que Moqtad Abdessadaq, domicilié au 50, avenue Turcotte, Vanier, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Moqtad Sadek.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Québec, le 16 septembre 1991

Le requérant,
MOQTAD ABDESSADAQ

75262-40-2

Normand Séguin

Prenez avis que Normand Séguin, domicilié au 6020, Renoir, appartement 5, Montréal-Nord, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Richard Smith.

Ce changement n'affectera aucune autre personne.

Montréal-Nord, le 13 septembre 1991

Le requérant,
NORMAND SÉGUIN

75088-39-2

Omega Fafard

Prenez avis que Omega Fafard, domiciliée au 1470, Lajeunesse, appartement 311, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lidia Omega Angel Reynoso.

Ce changement n'affectera aucune personne.

Montréal, le 19 septembre 1991

La requérante,
OMEGA FAFARD

75246-40-2

Pascal Brault

Prenez avis que Pascal Brault, domicilié au 12, place Gouilly, Lorraine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pascal Wright.

Sainte-Thérèse, le 13 septembre 1991

Les procureurs du requérant,
MORRISSETTE & DUFOUR

75146-39-2

Paul Belliard

Prenez avis que Paul Belliard, domicilié au 2310, McGill, appartement 1, Longueuil, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Paul-Alexandre Belliard.

Longueuil, le 20 septembre 1991

Le procureur du requérant,
HÉLÈNE LAMARRE, avocate

75347-40-2

Ruth St-Clair

Prenez avis que Ruth St-Clair, domiciliée au 2409, Coursol, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ruth Catherine St-Clair.

Montréal, le 5 août 1991

La requérante,
RUTH ST-CLAIR

75191-40-2

Seyed Hessameddin Shadman-Valavi

Prenez avis que Seyed Hessameddin Shadman-Valavi, domicilié au 2135, boulevard Saint-Cyrille, Sillery, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Samuel Hessam Shadman.

Sillery, le 20 septembre 1991

75261-40-2

Le requérant,
SEYED HESSAMEDDIN SHADMAN-VALAVI

Ugo Ciarcelluti

Prenez avis que Ugo Ciarcelluti, domicilié au 6, avenue Hudson, Mont-Royal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ugo Dionne.

Montréal, le 19 septembre 1991

75252-40-2

Le procureur du requérant,
JULIE BRUNELLE, *avocate*

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-6942 2863-6942 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-6959 2863-6959 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-6967 2863-6967 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-6975 2863-6975 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-6983 2863-6983 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-6991 2863-6991 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-7007 2863-7007 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-7015 2863-7015 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-7023 2863-7023 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-7031 2863-7031 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-7049 2863-7049 QUÉBEC INC.	1991 09 04	Montréal
2863-7056 2863-7056 QUÉBEC INC.	1991 09 04	Montréal
2863-7064 2863-7064 QUÉBEC INC.	1991 09 04	Chicoutimi
2863-7254 2863-7254 QUÉBEC INC.	1991 09 15	Longueuil
2863-7262 2863-7262 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Montréal
2863-7270 2863-7270 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Montréal
2863-7304 2863-7304 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Montréal
2863-7320 2863-7320 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Montréal
2863-7379 2863-7379 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-7486 2863-7486 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-7494 2863-7494 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Terrebonne
2863-7544 2863-7544 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-7643 2863-7643 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-7668 2863-7668 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Longueuil
2863-7783 2863-7783 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Montréal
2863-7841 2863-7841 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Québec
2863-7858 2863-7858 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Terrebonne
2863-7866 2863-7866 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Saint-François
2863-7890 2863-7890 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Trois-Rivières
2863-7924 2863-7924 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Bedford
2863-7957 2863-7957 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Longueuil
2863-7981 2863-7981 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Labelle
2863-7999 2863-7999 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Trois-Rivières
2863-8054 2863-8054 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Longueuil
2863-8070 2863-8070 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Saint-Hyacinthe
2863-8161 2863-8161 QUÉBEC INC.	1991 09 13	Montréal
2863-8179 2863-8179 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Longueuil
2863-8211 2863-8211 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-8229 2863-8229 QUÉBEC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-8237 2863-8237 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Montréal
2863-8245 2863-8245 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Terrebonne
2863-8252 2863-8252 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-8260 2863-8260 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Saint-Hyacinthe
2863-8278 2863-8278 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Terrebonne
2863-8286 2863-8286 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Terrebonne
2863-8294 2863-8294 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Trois-Rivières
2863-8302 2863-8302 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Terrebonne
2863-8310 2863-8310 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Montréal
2863-8328 2863-8328 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Laval
2863-8336 2863-8336 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Terrebonne
2863-8344 2863-8344 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Longueuil
2863-8351 2863-8351 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Laval
2863-8369 2863-8369 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Iberville
2863-8377 2863-8377 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Montréal
2863-8385 2863-8385 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Joliette
2863-8393 2863-8393 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Montréal
2863-8401 2863-8401 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Bedford
2863-8419 2863-8419 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Longueuil
2863-8443 2863-8443 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Labelle
2863-8450 2863-8450 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Terrebonne
2863-8518 2863-8518 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Beauharnois
2863-8526 2863-8526 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Longueuil
2863-8542 2863-8542 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Montréal
2863-8575 2863-8575 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Montréal
2863-8633 2863-8633 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-8658 2863-8658 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Terrebonne
2863-8674 2863-8674 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Montréal
2863-8690 2863-8690 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Montréal
2863-8708 2863-8708 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Laval
2863-8765 2863-8765 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Bedford
2863-8823 2863-8823 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Terrebonne
2863-8864 2863-8864 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Bonaventure
2863-8898 2863-8898 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Montréal
2863-8914 2863-8914 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Joliette
2863-8922 2863-8922 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Terrebonne
2863-8930 2863-8930 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Joliette
2863-8971 2863-8971 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Joliette
2863-8989 2863-8989 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Montréal
2863-9029 2863-9029 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Terrebonne
2863-9144 2863-9144 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Laval
2863-9300 2863-9300 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Montréal
2863-9409 2863-9409 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Montréal
2863-9417 2863-9417 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Kamouraska
2863-9425 2863-9425 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Terrebonne
2863-9433 2863-9433 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Joliette
2863-9441 2863-9441 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Laval
2863-9458 2863-9458 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Montréal
2863-9466 2863-9466 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-9474 2863-9474 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Montréal
2863-9482 2863-9482 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Montréal
2863-9490 2863-9490 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Montréal
2863-9508 2863-9508 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Montréal
2863-9516 2863-9516 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Terrebonne
2863-9524 2863-9524 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Terrebonne
2863-9532 2863-9532 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Terrebonne
2863-9540 2863-9540 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Laval
2863-9557 2863-9557 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Québec
2863-9565 2863-9565 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Montréal
2863-9573 2863-9573 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Montréal
2863-9581 2863-9581 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Montréal
2863-9599 2863-9599 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Montréal
2863-9615 2863-9615 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Saint-Hyacinthe
2863-9649 2863-9649 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Montréal
2863-9656 2863-9656 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Laval
2863-9698 2863-9698 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Laval
2863-9797 2863-9797 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Montréal
2863-9904 2863-9904 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Trois-Rivières
2863-9912 2863-9912 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Rouyn-Noranda
2863-9946 2863-9946 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Montréal
2864-0225 2864-0225 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Beauce
2864-0258 2864-0258 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-0308 2864-0308 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Saint-Hyacinthe
2864-0316 2864-0316 QUÉBEC INC.	1991 09 13	Saint-François
2864-4433 2864-4433 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Rimouski
2864-4441 2864-4441 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Beauharnois
2864-4458 2864-4458 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Beauharnois
2864-4474 2864-4474 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Longueuil
2864-4508 2864-4508 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Kamouraska
2864-5109 2864-5109 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Québec
2864-5141 2864-5141 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Beauce
2864-5166 2864-5166 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Frontenac
2864-5174 2864-5174 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Saint-François
2864-5182 2864-5182 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Saint-François
2864-5604 2864-5604 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Alma
2864-5612 2864-5612 QUÉBEC INC.	1991 09 06	Arthabaska
2864-5703 2864-5703 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Québec
2864-5737 2864-5737 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Québec
2864-5752 2864-5752 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Québec
2864-5778 2864-5778 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Québec
2864-5810 2864-5810 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Chicoutimi
2864-5828 2864-5828 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Chicoutimi
2864-5836 2864-5836 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Chicoutimi
2864-5844 2864-5844 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Chicoutimi
2864-5851 2864-5851 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Baie-Comeau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-5992 2864-5992 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Québec
2864-6099 2864-6099 QUÉBEC INC.	1991 09 09	Québec
2864-7048 2864-7048 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Québec
2864-7071 2864-7071 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Frontenac
2864-7162 2864-7162 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Québec
2864-7279 2864-7279 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Québec
2864-7303 2864-7303 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Québec
2864-7311 2864-7311 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Alma
2864-7337 2864-7337 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Alma
2864-7360 2864-7360 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Trois-Rivières
2864-7378 2864-7378 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Québec
2864-7444 2864-7444 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Québec
2864-7600 2864-7600 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Rimouski
2864-7626 2864-7626 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Québec
2864-7634 2864-7634 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Laval
2864-7659 2864-7659 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Québec
2864-7667 2864-7667 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Québec
2865-6007 2865-6007 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Terrebonne
2865-6015 2865-6015 QUÉBEC INC.	1991 09 11	Joliette
2865-6023 2865-6023 QUÉBEC INC.	1991 09 12	Montréal
2863-9631 LE 3434 STANLEY INC.	1991 09 10	Montréal
2864-5489 ACCOMMODATION 571 INC.	1991 09 10	Chicoutimi
2863-8435 ACIER BERIMA INC.	1991 09 05	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-7642 ACS SCIENCE INC.	1991 09 12	Québec
2863-8492 AGENCE NURSEVOL INC.	1991 09 09	Terrebonne
2864-5687 AIB INC.	1991 09 09	Québec
2863-7874 ALIMENT ANMAR INC.	1991 09 06	Terrebonne
2863-8849 ALUMINICK LTÉE	1991 09 09	Montréal
2863-8583 AMUSEMENTS NOUVELLE VAGUE INC.	1991 09 09	Longueuil
2863-8427 ANTOINETTE BEAULIEU INC.	1991 09 05	Montréal
2864-6321 ATELIER DU PNEU MARIO LEBEL INC.	1991 09 06	Chicoutimi
2864-7709 LES ATELIERS BIS-ARTS INC.	1991 09 13	Québec
2863-9763 AUTOMOBILES BAROLO INC. BAROLO AUTO INC.	1991 09 10	Montréal
2863-8880 AUTOMOBILES YVES SAUVÉ INC.	1991 09 09	Joliette
2864-5190 BALANCE INDUSTRIELLE-COMMERCIALE B.I.C. INC.	1991 09 10	Québec
2864-6107 BARBOUILLE RIE T.R. INC.	1991 09 09	Trois-Rivières
2863-8724 BEAUCHAMP AUTOMATISATION INC.	1991 09 09	Beauharnois
2863-7916 BÉLAND, OUELLET, TURGEON, INC.	1991 09 06	Montréal
2864-7089 BELLEMA P.M. INC.	1991 09 11	Kamouraska
2863-8955 BETTEZ INTERNATIONAL INC.	1991 09 10	Montréal
2864-7063 BIJOUTERIE LA PERLA INC.	1991 09 11	Québec
2863-8831 BOB TOUCHE-TOUT INC.	1991 09 06	Saint-Hyacinthe
2864-7204 LES BOISÉS DE L'ALBATROS INC.	1991 09 13	Québec
2864-6305 BUJ & BOUCH INC.	1991 09 06	Saint-Maurice
2863-8534 BUREAU D'EXPERTS EN SINISTRE LAVAL INC.	1991 09 09	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-5901 B.D.H. INDUSTRIES INC.	1991 09 11	Québec
2863-8559 LES CARROSSERIES BEN JP INC.	1991 10 01	Laval
2863-8468 CENTRE BIOLIGNE CHÂTEAUGUAY INC.	1991 09 06	Beauharnois
2863-8476 CENTRE BIOLIGNE RIVE SUD INC.	1991 09 06	Québec
2864-6768 CENTRE DE PLEIN AIR DU MONT ORIGNAL INC.	1991 09 12	Beauce
2864-7287 LE CLUB DE HOCKEY LES DYNAMIQUES (1991) INC.	1991 09 12	Québec
2863-9714 CLUB SPORTIF 7-77 INC.	1991 09 10	Joliette
2863-8500 COIFFURE PIERRE-CHARLES BERTRAND INC.	1991 09 09	Montréal
2863-9706 COMAINTEL INC.	1991 09 10	Saint-Maurice
2863-9011 COMMERCE PALLAS ATHENA INC. PALLAS ATHENA TRADING INC.	1991 09 10	Montréal
2863-7395 CONCEPT PRO-COM INC.	1991 09 10	Longueuil
2863-9136 CONFECTION S.S.T.V. INC.	1991 09 12	Montréal
2863-8104 CONSTRUCTION GENESIS INC.	1991 09 09	Montréal
2863-9094 CONSTRUCTION OSVALDO VIETRI INC.	1991 09 11	Montréal
2863-8906 CONSTRUCTION SHIN YA INC. SHIN YA CONSTRUCTION INC.	1991 09 09	Montréal
2863-7478 CONSULTANTS GIRARD DUCHESNE INC.	1991 09 04	Laval
2864-7022 CONSULTANTS NÉGOCE INTERNATIONAL (J.A.M.A.F.) INC.	1991 09 10	Québec
2863-8484 CONTACT CARGO INC.	1991 09 06	Abitibi
2863-7551 LES CRÉABITATIONS N. PERRON INC.	1991 09 05	Laval
2863-9755 CRÉATIONS JEAN-CLAUDE TREMBLAY INC.	1991 09 10	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-7718 LES CRÉATIONS MAIN DANS LA MAIN INC. HAND IN HAND CREATIONS INC.	1991 09 06	Longueuil
2863-8872 C.F.A.C. RÉNOVATION INC.	1991 09 09	Montréal
2863-9227 C.S.P. COLIBRI INC.	1991 09 10	Terrebonne
2864-5869 DAN-RO EXCAVATION INC.	1991 09 11	Québec
2864-7097 DÉCO PLASTIQUE INC.	1991 09 11	Québec
2863-8856 DÉLI-PANNEUR HUDSON INC.	1991 09 09	Beauharnois
2863-9201 DENIS RAYMOND INC.	1991 09 10	Montréal
2863-9664 DÉPANNEUR DU CRAN INC.	1991 09 11	Chicoutimi
2863-7767 DISTRIBUTION BENOÎT LAFLAMME INC.	1991 09 09	Longueuil
2863-7569 LES DISTRIBUTIONS ALAIN ROBIDOUX INC.	1991 09 05	Longueuil
2863-8781 LES DISTRIBUTIONS MARCEL CUSSON INC.	1991 09 11	Longueuil
2863-7692 DISTRIBUTIONS TI-NOU INC.	1991 09 06	Mingan
2863-9086 LE DOMAINE DES MONTGOLFIÈRES INC.	1991 09 11	Saint-Hyacinthe
2863-7726 ÉCLAIRAGE BEGA INC.	1991 09 06	Montréal
2864-5802 ENTREPRENEUR PEINTRE R. VACHON INC.	1991 10 01	Québec
2864-7121 ENTREPRISE CHRYSTEM INC.	1991 09 12	Beauce
2863-7775 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES M.B.G.B. INC.	1991 09 06	Abitibi
2864-5943 LES ENTREPRISES LÉANDRE GRONDIN & FILS INC.	1991 09 11	Frontenac
2863-7296 ENTRETIEN ET RÉPARATION C.R.E.M. INC.	1991 09 09	Terrebonne
2863-8948 ENTRETIEN JACINTHE FILIATRAULT INC.	1991 09 10	Terrebonne
2864-7105 ENTRETIEN LE ROCHER INC.	1991 09 11	Saint-Maurice
2864-5935 ENVIRO-REC LTÉE	1991 09 11	Frontenac

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-9235 ÉPICERIE RUDEL RIOUX INC.	1991 09 10	Kamouraska
2864-6313 EXCAVATION DESROCHERS, L. HEHOUX INC.	1991 09 06	Arthabaska
2863-9276 EXPOSITION M.T. INC.	1991 09 10	Terrebonne
2864-6115 FERME FRANJOLAIN INC.	1991 09 09	Alma
2863-7288 LES FILMS DU TRICYCLE INC.	1991 09 09	Montréal
2863-7759 FIMED INC.	1991 09 06	Gaspé
2863-7510 FLUIDEX SAG-LAC INC.	1991 09 05	Montréal
2863-9250 FORMUGRAPH INC.	1991 09 10	Montréal
2864-5661 GARAGE CLÉMENT ET SYLVAIN DIONNE INC.	1991 09 09	Drummond
2864-6354 GARAGE R.G. BEAULIEU INC.	1991 09 09	Rimouski
2863-7684 LES GAZONS JARDIN VERT INC.	1991 09 05	Joliette
2863-9789 GESTION À LA CARTE INC.	1991 09 11	Longueuil
2864-5257 GESTION CONSEIL S.D.F. INC.	1991 09 10	Québec
2864-5919 GESTION C.B. LOTUS INC.	1991 09 11	Rimouski
2864-5240 GESTION D.R.P. INC.	1991 09 10	Québec
2863-7700 GESTION FRANCOEUR & FREDETTE INC.	1991 09 06	Bedford
2864-7006 GESTION FRANÇOIS AUDET INC.	1991 09 10	Québec
2864-6271 GESTION GAÉTAN DUMAS (1991) INC.	1991 09 12	Frontenac
2863-7338 GESTION GRABOR INC.	1991 09 09	Beauharnois
2863-7361 GESTION GRENFELL INC.	1991 09 10	Montréal
2864-7261 GESTION J.C. THÉRIAULT INC.	1991 09 11	Québec
2864-5208 GESTION MICHELINE LANGLOIS INC.	1991 09 10	Saint-Maurice
2864-7345 GESTION PIERRE DOYON INC.	1991 09 11	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-0274 GESTION RÉJEAN GRÉGOIRE INC.	1991 09 11	Frontenac
2864-5372 GESTION RO-AM INC.	1991 09 06	Trois-Rivières
2864-5927 GESTION SPORTEK INC.	1991 09 11	Frontenac
2864-7147 GESTION YVAN GIROUX INC.	1991 09 12	Québec
2864-5745 GESTION YVES PARADIS INC.	1991 09 11	Québec
2864-5216 GESTIONS ANDRÉ BACON INC.	1991 09 10	Saint-Maurice
2863-9045 GESTIONS BERNARD LACASSE INC.	1991 09 11	Longueuil
2863-7650 GESTIONS GLOBE-TROTTERS INC.	1991 09 05	Montréal
2863-7353 LES GESTIONS G.&P. LEMAIRE INC.	1991 09 10	Drummond
2864-5877 GESTIONS JEAN SIGMAN INC.	1991 09 10	Trois-Rivières
2863-8153 GÉ-ÈR CONSTRUCTION (1991) INC.	1991 09 12	Montréal
2863-8591 GILLES MARCIL (COURTIER) INC.	1991 09 09	Terrebonne
2864-6123 GROUPE CONSEIL BIOPHYLE (1991) INC.	1991 09 09	Chicoutimi
2863-7247 LE GROUPE KALDROJ EXPORT-IMPORT INC.	1991 09 04	Montréal
2863-8963 LE GROUPE KRYTEX LTÉE	1991 09 10	Longueuil
2864-0282 GROUPE PRO-7 INC.	1991 09 11	Arthabaska
2864-5653 GROUPE SI, INC. SI GROUP, INC.	1991 09 09	Longueuil
2864-7683 GROUPE SSQ INC.	1991 09 13	Québec
2863-9037 GWENAIR INC.	1991 09 11	Montréal
2864-5463 LE HAVRE DE LA LICORNE INC.	1991 09 09	Québec
2864-5232 HÔTELLERIE MANOIR DE BEAUMONT INC.	1991 09 10	Québec
2863-9292 HOTEX GESTION INC. HOTEX MANAGEMENT INC.	1991 09 11	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-8088 HYDRAU P.F.L. INC.	1991 09 05	Saint-François
2863-9052 HYDRO-THERMIQUE P.A.Y. INC.	1991 09 11	Montréal
2864-6172 LES IMMEUBLES CLÉCARRÉ INC.	1991 09 10	Chicoutimi
2863-9003 IMMEUBLES Y. & D. LEFEBVRE INC.	1991 09 10	Laval
2863-9060 IMPORTATION LA BRIOUTE INTERNATIONALE INC.	1991 09 11	Montréal
2863-9748 IMPORTATIONS ASTRO INC. ASTRO IMPORTS INC.	1991 09 10	Montréal
2863-8997 INFO SYSTÈME PROTEC LTÉE	1991 09 10	Montréal
2863-7940 INSTAPRO COMMUNICATION INC.	1991 09 06	Beauharnois
2863-8062 INSTITUT NATIONAL DE GESTION APPLIQUÉE (INGA) INC.	1991 09 04	Montréal
2863-9938 ISOLATION M. TISSEUR INC.	1991 09 11	Beauharnois
2863-7635 JAMES D. NAJAR SERVICE D'ASSURANCE INC. JAMES D. NAJAR INSURANCE SERVICES INC.	1991 09 05	Montréal
2863-8120 JASMINE MARBRE & GRANITE INC. JASMINE MARBLE & GRANITE INC.	1991 09 10	Hull
2863-9722 JOE BASSILI AUTO INC.	1991 09 10	Laval
2863-7908 KAT CONSULTANT INC.	1991 09 05	Montréal
2863-7882 K.S.L. INTERNATIONAL IMPORT-EXPORT INC.	1991 09 06	Montréal
2863-9284 LIQUI-PLUS INC.	1991 09 10	Montréal
2863-7387 LOGIQUE DISCRÈTE INC. DISCREET LOGIC INC.	1991 09 10	Montréal
2863-8617 LES LOISIRS-CONSEILS COGIP INC.	1991 09 06	Montréal
2863-9219 LUCIEN DENEALT INC.	1991 09 10	Longueuil
2863-8682 MARCHÉ L'EXCELLENCE INC.	1991 09 09	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-8609 MATELAS D'OR INC.	1991 09 06	Kamouraska
2863-7734 MAURICE PRÉVOST ET FILS INC.	1991 09 06	Montréal
2863-7577 MA-AI FORMATION ET CONSEIL INC.	1991 09 05	Montréal
2863-8047 MÉGA SPORTS ST-JÉRÔME INC.	1991 09 05	Terrebonne
2863-9680 MEUBLES HABITAT INC.	1991 09 11	Longueuil
2863-7742 MONSIEUR ÉLECTRICITÉ INC.	1991 09 06	Terrebonne
2863-8757 MONTCAFF INC.	1991 09 10	Montréal
2864-7675 MOTEL MIRADOR J.T. INC.	1991 09 13	Charlevoix
2863-7239 NAWRECE INVESTISSEMENTS INC.	1991 09 04	Hull
2863-9623 PARIS-MAX INC.	1991 09 11	Longueuil
2864-5471 LE PÂTISSIER VILLAGEOIS (1991) INC.	1991 09 10	Québec
2864-7691 PEINTURE BERGO INC.	1991 09 12	Gaspé
2864-7410 PÉPINIÈRE BONSAI INC.	1991 09 10	Arthabaska
2863-9318 PÉTROLES HENRI GERMAIN INC.	1991 09 11	Trois-Rivières
2863-9078 PLACEMENTS CLAUDE DUBOIS INC.	1991 09 12	Terrebonne
2864-4482 PLACEMENTS MARCEL HUOT INC.	1991 09 09	Hull
2863-9672 LES PLACEMENTS ROCK-IN INC.	1991 09 11	Saint-François
2863-8096 PLACEMENTS WAKIM INC. WAKIM HOLDINGS INC.	1991 09 05	Montréal
2864-7113 PLOMBERIE RÉJEAN DOSTIE INC.	1991 09 11	Frontenac
2863-8716 PLUME À TOUT INC.	1991 09 09	Longueuil
2864-7329 POLYMÈRES & TECHNIQUES P.L. INC.	1991 09 12	Québec
2863-8625 LE PRINCESSCOUATA INC.	1991 09 06	Kamouraska

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-8138 PRODUCTIONS IMAGES PLURIEL INC.	1991 09 10	Montréal
2864-5497 PRODUCTIONS L.T.R. INC.	1991 09 10	Québec
2863-8807 PRODUCTIONS SYLVIE COUTURE INC.	1991 09 06	Longueuil
2864-6347 PRODUITS SANITAIRES BELLEY (1991) INC.	1991 09 09	Chicoutimi
2864-7154 PSY-PRODUCTION COMMUNICATIONS INC.	1991 09 12	Trois-Rivières
2864-5125 QUINCAILLERIE CHISASIBI INC.	1991 09 06	Abitibi
2864-5679 LES RÉNOVATIONS 4 PATTES INC.	1991 09 06	Chicoutimi
2863-7973 RENO-J.A.G. INC.	1991 09 06	Montréal
2863-7791 RÉSIDENCE LES TROIS GEAIS BLEUS INC.	1991 09 06	Longueuil
2864-5893 RESTAURANT CHEZ MARLINE INC.	1991 09 11	Beauce
2863-9730 RESTAURANT LA MAISON DU CAFÉ TERRASSE ROYAL INC.	1991 09 10	Montréal
2863-8146 RESTAURANTS NIMGOV INC. NIMGOV RESTAURANTS INC.	1991 09 09	Longueuil
2863-9268 ROCHEBERT RÉNOVATION INC.	1991 09 10	Saint-Hyacinthe
2863-7536 LA RUBAN BELLE INC.	1991 09 05	Longueuil
2863-9607 S A G TECHNOLOGIE INC.	1991 09 11	Bedford
2864-5067 SAMSOCHASSE INC.	1991 09 05	Québec
2863-7528 SCIERIE ALEX INC.	1991 09 05	Frontenac
2863-8799 SERVICES DE PROGRAMMATION ET COMMUNICATION DE L'ESTRIE S.P.C.E. INC.	1991 09 11	Bedford
2863-7965 LES SERVICES DE RÉNOVATIONS BELLECHASSE INC.	1991 09 06	Montréal
2863-7932 LES SERVICES D'ASSURANCES CLAUDE DANIS INC.	1991 09 06	Longueuil
2863-7346 LES SERVICES ECOFORT INC.	1991 09 10	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2863-7593 SIGMA DÉCOR (1991) INC.	1991 09 06	Beauce
2863-9102 SOCIÉTÉ COMMERCIALE RAVENSLIFF INC. RAVENSLIFF TRADING INC.	1991 09 11	Montréal
2863-8641 SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT QUADRA INC.	1991 09 06	Montréal
2863-8740 SOCIÉTÉ DE GESTION GIROVE INC.	1991 09 09	Laval
2863-8112 SOCIÉTÉ DE GESTION JACQUES BRUNET INC.	1991 09 09	Montréal
2863-8732 SOCIÉTÉ DE GESTION RÉJEAN BRUNET INC.	1991 09 09	Montréal
2864-7196 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE G B B INC.	1991 09 26	Québec
2863-7502 SOLUTION INFORMATIQUE SATELLITE INC.	1991 09 05	Laval
2863-7585 SOLUTION SYSTÈME SEPT FORMATION INC.	1991 09 05	Montréal
2863-9771 SOUDURE B.C.S. INC.	1991 09 11	Chicoutimi
2863-7221 SPACONCEPT COUR DU ROI INC.	1991 09 04	Montréal
2863-9813 STUDIO CHASSY, SALON DE BEAUTÉ INC.	1991 09 11	Laval
2863-9953 SYSTÈME D'ÉCHANGE COMMERCIAL TRANSAC TROC INC.	1991 09 12	Laval
2863-8815 S.H.D. LEVASSEUR & ASSOCIÉS INC.	1991 09 06	Montréal
2864-6750 S.P.E.Q. DU MONT ORIGNAL INC.	1991 09 12	Beauce
2863-9243 TRANS PALM EXPORT-IMPORT INC.	1991 09 10	Montréal
2864-6297 TRANSPORT A.D. INC.	1991 09 06	Alma
2864-5885 TRANSPORT DENIS PÉPIN INC.	1991 09 11	Beauce
2863-9805 TRANSPORT DOUBLE R.R. INC.	1991 09 11	Terrebonne
2864-7014 TRANSPORT EN COMMUN DU QUÉBEC MÉTROPOLITAIN INC.	1991 09 10	Québec
2863-8666 TRANSPORT R.A.C.Q. INC.	1991 09 06	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2864-7188 TRANSPORT R.G.M. INC.	1991 09 13	Québec
2863-9920 LE TRILINGUE INC.	1991 09 10	Montréal
2863-7312 VIDÉO SAHARA INC. SAHARA VIDEO INC.	1991 09 09	Montréal
2863-9110 LA VIEILLE MAISON 1873 INC.	1991 09 12	Montréal
2863-8567 AUX VIEILLES PENTURES INC.	1991 09 09	Beauharnois
2864-7295 «O» DEUX MOFF'S INC.	1991 09 12	Québec

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3074

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1269-3909 ADÉLARD LABERGE LTÉE	1948 02 27	1991 09 06	
1639-3076 AUBERGE LE CHÂTILLON INC.	1979 10 09	1991 09 11	
1472-4983 LES AUTOBUS CAUX INC.	1976 12 20	1991 09 11	
1472-4876 AUTOBUS DOYON INC.	1976 12 20	1991 09 09	
1331-5726 BOULANGERIE RIVEST LTÉE	1973 06 28	1991 09 12	GESTION GUY RIVEST LTÉE
1263-6437 CLUB DE GOLF VILLE-MARIE INC.	1961 04 20	1991 09 10	
1637-2567 CONSTRUCTION PIERRE RENAUD INC.	1979 06 26	1991 09 10	
1478-4730 LES CONSTRUCTIONS MUCO INC.	1977 06 07	1991 09 11	
1158-0610 CRÉATIONS PUBLICITAIRES INC.	1961 07 18	1991 09 09	
1467-4667 LES ENTREPRISES DONALD DESROSIERS INC.	1976 05 31	1991 08 12	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1365-6244 ERNEST-ROY HOBBS INC.	1975 05 30	1991 09 13	
1471-4729 FERRONNERIE MEILLEUR INC.	1976 11 12	1991 09 12	
1299-7235 L'HOUMEAU, SUREAU, LAFONTAINE, BORDELEAU, THEBERGE & ASSOCIÉS INC.	1967 11 15	1991 08 08	
1366-3232 MOTO SPORT JUTRAS INC.	1975 07 25	1991 09 12	GESTION CETRAS INC.
1470-9364 RENAUD DUMAIS LTÉE	1976 10 19	1991 09 11	CLINIQUE D'OPTOMÉTRIE PIERRE RIOUX INC.
1125-2293 REN-WIL INC.	1967 10 19	1991 08 15	
1166-8779 SALON LAVIGNE DU CAP INC.	1968 09 04	1991 09 12	
1501-9532 LA SOCIÉTÉ SAURAN INC.	1976 01 30	1991 09 09	
1643-2148 SOGEMEC INC.	1980 03 31	1991 09 09	
1632-7629 TRANSPORT LEBLANC (1979) INC.	1979 01 09	1991 09 10	

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3075

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2864-4466 2864-4466 QUÉBEC INC.	TRANSPORT SANITAIRE CARON INC. LES SERVICES SANITAIRES SANI-CARON INC. SERVICES SANITAIRES BESSETTE (1987) INC. LES ENTREPRISES GAÉTAN BESSETTE INC. LES ENTREPRISES SANI-TAL INC. LES ENTREPRISES SANITAIRES R.M. INC. LES PLACEMENTS M.E.J.S. INC. GESTIONS SANITAIRES LAPOINTE INC.	1991 08 30	Laval

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	Distric judiciaire
2864-5133 LES AUTOBUS BOYER INC.	LES AUTOBUS BOYER INC. RÉPARATIONS SHERRINGTON INC.	1991 09 05	Iberville
2864-5117 MANOIR MOROCO INC.	MANOIR MOROCO INC. PLACEMENTS MOUSSEAU INC.	1991 09 06	Chicoutimi
2864-6131 ROSAIRE BÉDARD LTÉE	2864-4854 QUÉBEC INC. ROSAIRE BÉDARD LTÉE GESTION R. BÉDARD INC.	1991 09 06	Québec
2864-6180 SALLES DE RÉCEPTION LE PARC INC.	SALLES DE RÉCEPTION LE PARC INC. 2749-0721 QUÉBEC INC.	1991 09 10	Montréal
2864-4490 SUPER LIMOUSINES DU SAGUENAY INC.	SUPER LIMOUSINES DU SAGUENAY INC. SUPER-LIMOUSINES VIO LTÉE	1991 11 01	Chicoutimi
3076			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2323-9478 2323-9478 QUÉBEC INC.	1985 07 17	1991 09 10	de la dénomination sociale: AUTOBUS R. & M. INC.
2424-0244 2424-0244 QUÉBEC INC.	1986 11 12	1991 09 09	du district: Québec
2426-4814 2426-4814 QUÉBEC INC.	1987 01 26	1991 09 09	du district: Longueuil
2427-1801 2427-1801 QUÉBEC INC.	1986 12 15	1991 09 10	de la dénomination sociale: PLOMBERIE PREMIER CHOIX INC.
2533-3634 2533-3634 QUÉBEC INC.	1987 11 27	1991 09 12	du capital-actions
2533-3741 2533-3741 QUÉBEC INC.	1987 11 27	1991 09 12	du capital-actions
2533-6926 2533-6926 QUÉBEC INC.	1987 12 04	1991 08 08	du district: Montréal
2617-7295 2617-7295 QUÉBEC INC.	1988 05 02	1991 08 15	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ST- ZOTIQUE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2623-4195 2623-4195 QUÉBEC INC.	1988 07 20	1991 09 12	du capital-actions
2624-4293 2624-4293 QUÉBEC INC.	1988 09 26	1991 09 13	de la dénomination sociale: FERME FERNAND BOIVIN INC.
2626-8672 2626-8672 QUÉBEC INC.	1988 09 19	1991 08 12	du district: Longueuil
2645-6111 2645-6111 QUÉBEC INC.	1989 05 02	1991 09 06	du district: Montréal
2731-5043 2731-5043 QUÉBEC INC.	1989 06 29	1991 09 12	de la dénomination sociale: GESTION BYRO INC.
2732-4748 2732-4748 QUÉBEC INC.	1989 06 06	1991 09 09	du capital-actions
2737-6888 2737-6888 QUÉBEC INC.	1989 08 25	1991 09 09	de la dénomination sociale: LES CONSULTANTS SERGE BROCHU INC.
2744-9511 2744-9511 QUÉBEC INC.	1989 12 12	1991 09 05	de la dénomination sociale: SUPERMARCHÉ AU PIED DU PONT INC.
2748-2942 2748-2942 QUÉBEC INC.	1990 02 05	1991 09 10	1) du capital-actions 2) des dispositions
2749-2750 2749-2750 QUÉBEC INC.	1990 02 23	1991 09 09	de la dénomination sociale: MOBI-TEST INC.
2752-3851 2752-3851 QUÉBEC INC.	1990 03 20	1991 09 09	1) de la dénomination sociale: IRIS SOLEIL INC. 2) du capital-actions
2752-9098 2752-9098 QUÉBEC INC.	1990 04 03	1991 09 09	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2753-2357 2753-2357 QUÉBEC INC.	1990 04 05	1991 09 12	de la dénomination sociale: PLACEMENTS CHILTON INC. CHILTON INVESTMENTS INC.
2754-7496 2754-7496 QUÉBEC INC.	1990 06 04	1991 09 12	1) de la dénomination sociale: CARREFOUR DU DESIGN LÉVIS INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2756-9292 2756-9292 QUÉBEC INC.	1990 05 28	1991 09 09	du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2842-7979 2842-7979 QUÉBEC INC.	1990 09 18	1991 09 13	du capital-actions
2844-9866 2844-9866 QUÉBEC INC.	1990 10 16	1991 09 13	du district: Laval
2845-2647 2845-2647 QUÉBEC INC.	1990 10 23	1991 09 10	de la dénomination sociale: DISTRIBUTION ET CENTRE DE COUPE BÉLAN (1991) INC.
2847-0292 2847-0292 QUÉBEC INC.	1990 11 22	1991 09 12	du capital-actions
2847-5572 2847-5572 QUÉBEC INC.	1990 12 15	1991 09 10	du district: Iberville
2848-7767 2848-7767 QUÉBEC INC.	1990 12 28	1991 09 12	du district: Terrebonne
2850-6327 2850-6327 QUÉBEC INC.	1991 01 23	1991 09 10	du district: Terrebonne
2851-4347 2851-4347 QUÉBEC INC.	1991 02 22	1991 09 09	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2852-7448 2852-7448 QUÉBEC INC.	1991 04 04	1991 09 09	du district: Roberval
2856-2668 2856-2668 QUÉBEC INC.	1991 04 18	1991 09 12	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2857-0034 2857-0034 QUÉBEC INC.	1991 05 08	1991 09 11	1) de la dénomination sociale: LES PEINTURES DANIEL FRADETTE INC. 2) du district: Frontenac
2857-0778 2857-0778 QUÉBEC INC.	1991 05 14	1991 09 06	de la dénomination sociale: DISTRIBUTIONS AGRI-SOL INC. AGRI-SOL DISTRIBUTIONS INC.
2857-6858 2857-6858 QUÉBEC INC.	1991 05 06	1991 09 10	de la dénomination sociale: LES INVESTISSEMENTS CLE-TREM INC.
2858-0611 2858-0611 QUÉBEC INC.	1991 05 14	1991 09 06	1) de la dénomination sociale: VIDÉO-MÉDIA R & D INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2858-6386 2858-6386 QUÉBEC INC.	1991 05 30	1991 09 12	de la dénomination sociale: DOLOCAM INC.
2859-7508 2859-7508 QUÉBEC INC.	1991 06 28	1991 09 09	du district: Saint-François
2861-1895 2861-1895 QUÉBEC INC.	1991 07 15	1991 09 09	1) de la dénomination sociale: LES SILENCIEUX PIERRE GÉLINAS INC. 2) du district: Saint-Maurice
2862-1399 2862-1399 QUÉBEC INC.	1991 07 22	1991 08 19	de la dénomination sociale: LES MESSAGERIES CHARBONNEAU ST-JEAN INC.
2862-1530 2862-1530 QUÉBEC INC.	1991 07 29	1991 09 12	du district: Richelieu
2862-1571 2862-1571 QUÉBEC INC.	1991 07 29	1991 09 12	du district: Richelieu
2851-3497 AÉROCOURS ÉCOLE DE PILOTAGE INC.	1991 02 20	1991 09 09	de la dénomination sociale: PÉPINIÈRE SERGE BÉDARD INC.
1239-6685 AGENCE DE VOYAGES BOISLARD INC.	1965 08 12	1991 09 10	de la dénomination sociale: AGENCE DE VOYAGES BOISLARD- POIRIER INC.
2314-8562 ALIPÈCHE INC.	1985 01 08	1991 09 12	de la dénomination sociale: 2314-8562 QUÉBEC INC.
1239-7147 ASSURANCES BOIVIN, LEBEL, DAVID INC.	1964 07 04	1991 09 05	1) de la dénomination sociale: GROUPE BOIVIN - LEBEL ASSURANCES ET ASSOCIÉS INC. 2) du capital-actions
2544-9471 AUBERGE WEDGE HILLS INC.	1988 02 19	1991 09 09	de la dénomination sociale: 2544-9471 QUÉBEC INC.
2433-9590 AUTOMOBILE MICHEL D'AMOUR LTÉE	1985 11 25	1991 08 08	du district: Joliette
2642-0588 LA BELLE VÉNITIENNE INC.	1989 04 17	1991 09 10	du district: Terrebonne
2419-6297 BELLECHASSE LAVALIN INC.	1986 08 29	1991 09 06	de la dénomination sociale: BELLECHASSE SANTÉ INC.
1853-6334 BONSA INC.	1981 12 29	1991 09 12	du capital-actions
1242-3869 CAMPBELL & BELLAM LTÉE	1947 02 07	1991 09 09	de la dénomination sociale: CAMPBELL, BELLAM & ASSOCIÉS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2617-4094 CARREFOUR DE LA SANTÉ AU TOURNESOL INC.	1988 04 26	1991 09 12	1) de la dénomination sociale: 2617-4094 QUÉBEC INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe
2862-8949 CENTRE DU CAMION TRANSFO INC.	1991 08 14	1991 09 11	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES TRANSFO (1991) INC.
2424-6258 CENTRE D'ACCUEIL ET FOYER DENISE PLOURDE INC.	1986 12 02	1991 09 10	de la dénomination sociale: 2424-6258 QUÉBEC INC.
2745-1871 LE CENTRE JAPONIC INC.	1989 12 18	1991 09 06	de la dénomination sociale: AUBERGE MIRADOR INC.
2535-3624 CENTURY 21 DIMENSION INC.	1987 05 19	1991 09 10	de la dénomination sociale: LE GROUPE JACQUES BESNER, COURTIER EN IMMEUBLES INC.
2541-5969 CLINIQUE D'ACUPUNCTURE JOHANNE LAROCHE INC.	1987 12 09	1991 09 11	de la dénomination sociale: CLINIQUE HUMANISTE DE LAVAL INC.
1354-2824 CLUB DE GOLF DE NAPIERVILLE INC.	1974 02 08	1991 08 09	des restrictions à l'activité
1467-6548 COMPAGNIE IMMOBILIÈRE CAMANFIN LTÉE	1976 06 08	1991 09 10	1) du capital-actions 2) des dispositions
2863-4798 LES CONSTRUCTIONS BOULET MORNEAU INC.	1991 08 28	1991 09 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
2420-2368 CONSTRUCTIONS LISETTE BOUGIE INC.	1986 09 15	1991 09 12	du district: Terrebonne
2552-1048 LES CONSTRUCTIONS M.R.D. INC.	1988 05 09	1991 08 14	du district: Beauce
1502-3484 LES CONSTRUCTIONS ROY & PINARD INC.	1976 02 27	1991 09 11	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS ROY & PINARD (R.R.) INC.
2313-2749 LES CONSULTANTS CÔTÉ, DUCLOS, BARIL & ASSOCIÉS INC.	1984 11 29	1991 09 06	de la dénomination sociale: ARGROUPE INC.
2626-4051 DEMERS & BERNIER INC.	1988 09 09	1991 09 09	du district: Terrebonne

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2740-8673 DISTRIBUTION DE PIÈCES DE CAMION ET AUTOMOBILE P.C.A. (1989) INC.	1989 10 06	1991 09 05	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2149-6765 LES ÉDIFICES BASTIEN INC.	1982 12 29	1991 09 10	1) du capital-actions 2) des dispositions
2840-6999 LES ÉDITIONS MEMO INC.	1990 10 01	1991 09 11	de la dénomination sociale: LES ÉDITIONS DE LA MONTAGNE INC.
2732-0621 ÉLECTRONIQUE L. DUBOIS INC.	1989 07 28	1991 08 05	de la dénomination sociale: AUDIO-VIDÉO ARTHABASKA INC.
1338-0886 LES ENTREPRISES ALOUETTE INC.	1950 05 02	1991 09 12	du capital-actions
2854-8964 ENTREPRISES ENAULT ÉLECTRIQUE INC.	1991 04 02	1991 09 05	du district: Montréal
2525-4350 LES ENTREPRISES TRANSPO INC.	1987 05 06	1991 09 11	de la dénomination sociale: CENTRE DU CAMION TRANSPO (1991) INC.
2857-8151 LES ÉQUIPEMENTS DE SCÈNE FISCO INC.	1991 07 01	1991 09 12	1) du district: Montréal 2) du capital-actions 3) des dispositions
1334-6887 EXCAVATION LE-MAS INC.	1973 04 06	1991 09 10	du district: Laval
2433-0466 EXCAVATIONS PAUL GIARD INC.	1987 02 17	1991 09 12	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION G.M.D. (GRAN (1991) INC.
2840-0380 FERNAND GILBERT LTÉE	1990 09 01	1991 09 10	du capital-actions
1337-7072 GARAGE BOURBONNIÈRE LTÉE	1972 12 20	1991 09 11	du capital-actions
2426-2446 GARDERIE CHEZ MÉLUTINE INC.	1987 01 19	1991 09 09	de la dénomination sociale: LES TRÉSORS DE MARIE-CLA INC.
1183-2862 GÉRARD CRÊTE & FILS INC.	1962 10 26	1991 09 09	du capital-actions
1326-3728 GÉRARD FERLAND INC.	1968 07 24	1991 09 12	de la dénomination sociale: RE-MAX AVANTAGE INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2645-7770 GESTION DIONNE, CANTIN, DAUPHIN INC.	1989 05 05	1991 09 06	de la dénomination sociale: LES SERVICES PROFESSIONNELS S. DAUPHIN INC.
2860-1300 GESTION J.M.T. HAVRE-SAINT-PIERRE INC.	1991 05 28	1991 09 06	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2743-5452 GESTION PAUL-E. GAUVIN INC.	1990 01 11	1991 09 12	1) du capital-actions 2) des dispositions
2863-4590 GESTION ROBERT ROFF INC.	1991 08 29	1991 09 04	de la dénomination sociale: GESTION ROBERT ROSS INC.
2855-7130 GLISSIÈRES TRANS-QUÉBEC INC.	1991 04 22	1991 09 06	1) de la dénomination sociale: JEAN-PIERRE SAGALA INC. 2) du district: Laval
2844-2606 GROUPE LACTEL INC.	1990 09 24	1991 09 09	du district: Longueuil
1851-8860 G.R. FIBRE DE VERRE INC.	1981 10 30	1991 09 09	du capital-actions
1169-0021 LES IMPORTATIONS PATRICIA DUMONT INC.	1968 02 09	1991 09 10	de la dénomination sociale: 1169-0021 QUÉBEC INC.
2840-8813 IMPRIMERIE ALEX INC.	1990 09 28	1991 09 11	de la dénomination sociale: 2840-8813 QUÉBEC INC.
2754-8940 KIM NATH INC.	1990 06 05	1991 09 11	du capital-actions
2740-8665 MANUFACTURATION ET RÉUSINAGE E.T.R. (1989) INC.	1989 10 06	1991 09 05	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
1333-8611 MORIN, ROY & ASSOCIÉS INC.	1973 01 25	1991 09 11	de la dénomination sociale: 1333-8611 QUÉBEC INC.
2751-9560 MOTEL DEAUVILLE INC.	1990 05 09	1991 09 06	1) de la dénomination sociale: LE DEAUVILLE MOTEL INC. 2) du capital-actions
2842-8811 MVG MARKETING INC.	1990 10 23	1991 09 10	de la dénomination sociale: LES RESTAURANTS M.G.M. INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2159-6184 M. WOODARD INC.	1983 08 30	1991 09 05	1) de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS HYPERSTYLE INC. 2) du district: Montréal
2173-2151 LES OUTILS GLADU INC.	1984 07 31	1991 09 06	du capital-actions
2173-2151 LES OUTILS GLADU INC.	1984 07 31	1991 09 10	1) du district: Saint-Hyacinthe 2) du capital-actions 3) des dispositions
2853-7322 PAPIERS RECYCLÉS TAÏGA (1991) INC.	1991 02 26	1991 09 13	de la dénomination sociale: RECYCLAGE PREMIER INC.
2742-4134 PHOTO-CHIMIE INTERNATIONAL (CANADA) INC.	1989 11 07	1991 09 06	du capital-actions
2430-2820 LES PLACEMENTS DUHAIME-MILLS INC.	1987 02 10	1991 09 12	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS DUPUIS-MILLS INC.
2162-0711 LES PLACEMENTS JULIE INC.	1983 11 02	1991 09 09	du capital-actions
2552-0891 PNEUS ET REMORQUES 265 INC.	1988 05 09	1991 09 11	1) du capital-actions 2) des dispositions
2852-5319 PODUCO INC.	1991 03 28	1991 09 09	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2525-6892 LES PRODUCTIONS TÉLÉCINO ET TAPAGEUR INC.	1987 05 12	1991 09 09	de la dénomination sociale: COMMUNICATION VIDÉO INC.
2311-5249 P.S. MÉTAL INC.	1984 11 06	1991 09 06	du capital-actions
2334-4484 LES REMORQUES JACQUES LABBÉ INC.	1986 01 24	1991 09 09	de la dénomination sociale: GARAGE JACQUES LABBÉ INC.
1647-6459 LES RÉNOVATIONS A. ROY ET FILS INC.	1980 09 19	1991 09 10	de la dénomination sociale: LES CONSTRUCTIONS BERNARD ROY INC.
2425-6679 RÔTISSERIE LE POINTELIÉ INC.	1986 12 30	1991 09 12	du capital-actions
2749-8831 SABRINARD INC.	1990 03 08	1991 09 05	de la dénomination sociale: ANDRÉ MATTE MEUBLES (1991) INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2537-7938 SELVRAC INC.	1987 08 03	1991 09 13	de la dénomination sociale: LES JETS TOILETTE INC.
2646-2358 SERVICE DE LIMOUSINES ALPHA INC.	1989 05 18	1991 09 10	du district: Montréal
2315-1699 SOCIÉTÉ DE GESTION RÉAL BARRETTE INC.	1985 01 14	1991 09 09	1) de la dénomination sociale: SUPERMARCHÉ NATHALIE BEAUDOIN INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2864-1835 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT R & D ANDROS INC.	1991 08 22	1991 09 12	du capital-actions
2864-1843 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT R & D VIVAC INC.	1991 08 22	1991 09 12	du capital-actions
2153-1447 STATION MONT TREMBLANT LODGE INC.	1983 04 07	1991 09 12	1) de la dénomination sociale: 2153-1447 QUÉBEC INC. 2) du district: Montréal
2439-6848 STUDIO MERCEDES INC.	1986 08 21	1991 09 05	de la dénomination sociale: 2439-6848 QUÉBEC INC.
2432-9039 TRANSPORT GÉNÉRAL LÉGAL INC.	1987 03 26	1991 09 11	1) du district: Montréal 2) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2633-1058 USINAGE DESCHAILLONS INC.	1988 12 15	1991 09 09	1) du district: Trois-Rivières 2) du capital-actions 3) des dispositions
2438-7037 VERDOEIL INC.	1986 07 14	1991 09 09	1) de la dénomination sociale: IDEAK CONCEPT INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
1370-2899 (CANADA) INC.	1974 11 05	1991 09 12	de la dénomination sociale: CHAINZ CANADA INC.

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à la compagnie suivante:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2860-7638 SYBEL MÉDIA INC.	constitution	1991 07 10	1991 09 09
3078			<i>L'inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Partie III) — Loi sur les**Lettres patentes****CLUB SOCIAL DU LOCAL 696 DES O.U.C.A.**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), partie III, il a accordé des lettres patentes en date du 1991 09 12 constituant en corporation, sans capital-actions, « CLUB SOCIAL DU LOCAL 696 DES O.U.C.A. » déjà constituée en corporation le 1991 08 12 en vertu de la Loi sur les clubs de récréation.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 500 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est à 30, rue Compton Ouest, Waterville, district judiciaire de Saint-François.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2864-6255

75218

Compagnies (Partie III) — Loi sur les**Lettres patentes**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2862-9608 ACTION COMMUNAUTAIRE PRO-ACTIVE (A.C.P.A.) INC.	1991 09 13	1015, Rang de l'Église, Marierville
2864-7030 L'AGENDA VOLANT INC.	1991 09 10	9115, St-Charles, Neufchâtel
2864-6552 AGRICOTOUR RÉGION DE QUÉBEC	1991 09 12	3489, avenue Royale, Saint-Ferréol-les-Neiges
2864-0290 AMICALE DES OPÉRATEURS DE MÉTRO DE MONTRÉAL	1991 09 13	801, rue Sherbrooke est, bureau 700, Montréal
2864-2783 LES AMIS DU FOYER LE PIONNIER D'HÉBERTVILLE	1991 09 10	640, Villeneuve, Hébertville
2864-6149 ARTS MARTIAUX CORÉENS KUK SOOL WON QUÉBEC	1991 09 10	175, rue Murdoch, Rouyn-Noranda

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2864-7170 ASSOCIATION CULTURELLE QUÉBEC- VÉNÉZUELA	1991 09 13	2495, des Hospitalières, Sillery
2864-0241 ASSOCIATION DE FOOTBALL MINEUR DE BAIE-COMEAU	1991 09 12	15, Jean Raymond, Baie-Comeau
2864-6339 ASSOCIATION DES MARCHANDS CITÉ CHAMPLAIN	1991 09 09	245, rue Saint-Georges, Trois-Rivières
2864-6545 L'ASSOCIATION DES POMPIERS DE SAINT-PASCAL INC.	1991 09 12	405, rue Taché, Saint-Pascal
2864-6222 ASSOCIATION DES POMPIERS OCCASIONNELS DE BOIS-DES-FILION	1991 09 11	59, 37 ^e Avenue, Bois-des-Filion
2864-6404 ASSOCIATION DES PRODUCTEURS DE CÉLÉRI DU QUÉBEC	1991 09 12	805, rue du Marché Central, Montréal
2864-6263 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES- LOCATAIRES DU CAMPING NORMAND	1991 09 12	Eastman
2864-6073 ASSOCIATION DES TRAVAILLEURS DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1991 09 09	581-A, 1 ^{re} Rue ouest, Barraute
2864-7436 ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS ET ÉTUDIANTES DE MÉRICI	1991 09 12	755, chemin St-Louis, Québec
2864-6248 ASSOCIATION NAUTIQUE DU LAC-AUX-SABLES INC.	1991 09 11	1165, boulevard Lebourgneuf, bureau 150, Québec
2864-1942 CENTRE DE CONSULTATION EN TOXICOMANIE DE QUÉBEC	1991 09 06	1480, Nicolet, Québec
2864-6164 CENTRE DE RANDONNÉE BON REPOS INC.	1991 09 10	2414, rang 5 sud, Mont-Laurier
2864-6081 CENTRE D'ACTIVITÉS PHYSIQUES PRÉVENTIVES POUR ADULTES, DE SAINT-HUBERT	1991 09 09	5900, boulevard Cousineau, Saint-Hubert
2861-1432 CENTRE D'ENTRAIDE MÉRIDIEEN (C.E.M.)	1991 09 11	94, rue de l'Espinay, app. 1, Québec
2860-9915 CENTRE LA BARRE DU JOUR	1991 09 11	357, Principale, Saint-Anselme
2864-6214 CLUB ÂGE D'OR «LES VRAIS AMIS DE ST-ROBERT»	1991 09 11	C.P. 712, Rimouski

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2864-6230 CLUB DE MOTONEIGE CHERNEIGE INC.	1991 09 11	1640, rue Rochon, Chertsey
2864-6511 LE CLUB DE RECHERCHE D'EMPLOI DE ST-HYACINTHE INC.	1991 09 11	1906, des Cascades ouest, bureau 203, Saint-Hyacinthe
2864-6560 CLUB DE SKI OKPIK BROSSARD	1991 09 12	6100, Agathe, Brossard
2864-2239 CLUB DE TRICOT LES TRICOTPHILES	1991 09 09	9691, Christophe-Colomb, Montréal
2864-6156 LE CLUB DES JARDINS DE L'ÉCLUSIER INC.	1991 09 10	59, St-Jacques, Chambly
2864-5976 CLUB LIONS DE LAMBTON INC.	1991 09 12	213, rue Principale, Lambton
2864-7394 CLUB OPTIMISTE DE WICKHAM (1991) INC.	1991 09 12	863, Moreau, Wickham
2864-0266 CLUB SOCIAL - HYUNDAI BROMONT	1991 09 12	100, boulevard de l'Aéroport, Bromont
2864-6198 COMITÉ DE CITOYENNES ET CITOYENS DE HONFLEUR	1991 09 11	100, Pie XII, Sainte-Monique
2864-5224 COMITÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SAULT-AU-MOUTON/ST-PAUL-DU-NORD (C.D.E.S.S.) INC.	1991 09 10	Sault-au-Mouton
2864-6206 LE COMITÉ D'ACTION SOCIALE DE PETIT MATANE INC.	1991 09 11	539, Route 132, Petit-Matane
2864-5760 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DES COLLECTIVITÉS DE CHARLEVOIX	1991 09 10	65, Saint-Jean-Baptiste, Baie-Saint-Paul
2864-6412 LE CONSEIL DES COLLÈGES NON-SUBVENTIONNÉS DU QUÉBEC INC.	1991 09 12	355, rue Sainte-Catherine ouest, bureau 400, Montréal
2864-5984 CONSERVATION FAUNE AQUATIQUE QUÉBEC INC.	1991 09 12	5280, des Violettes, bureau 3, Charlesbourg
2864-2247 ÉCOLE DE KARATÉ YOSEIKAN DE CHICOUTIMI INC.	1991 09 09	840, boulevard Saguenay est, Chicoutimi
2864-6586 FONDATION TRIFLUVIENNE D'ÉDUCATION À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE	1991 09 13	942, rue Ste-Geneviève, Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2864-6503 GARDERIE DE NEW RICHMOND INC.	1991 09 10	Bonaventure
2864-6578 LE GRAND CIRCUIT MAGIQUE	1991 09 12	4675, rue Berri, Montréal
2864-6446 GROUPE AMISK INC.	1991 09 13	281, 106 ^e Avenue, Saint-Georges de Champlain
2864-6529 G.D.L.R. GENS DE LA RADIO	1991 09 11	2050, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal
2864-7428 LES HAUTS BOISÉS DE GRAND-MÈRE INC.	1991 09 12	1470, 11 ^e Avenue, Grand-Mère
2864-6362 JARDIN COMMUNAUTAIRE DESCHAMPS	1991 09 11	12137, avenue Bois-de-Boulogne, Montréal
2864-2262 LIBRAIRIE CHRÉTIENNE DE L'ESTRIE	1991 09 12	1162, Belvédère sud, Sherbrooke
2864-7402 LIGUE DE HOCKEY SENIOR DSNCO INC.	1991 09 12	1595, Mgr. Plessis, Québec
2864-2254 MOUVEMENT D'OPPOSITION A L'INCINÉRATION M.O.I.	1991 09 09	5900, boulevard Léger, bureau 402, Montréal-Nord
2864-7139 MOUVEMENT UNIVERSEL POUR LA RESPONSABILITÉ SCIENTIFIQUE: BRANCHE QUÉBÉCOISE	1991 09 12	2705, boulevard Laurier, bureau S- 762, C.H.U.L., Sainte-Foy
2864-6396 NAISSANCE-RENAISSANCE SHERBROOKE	1991 09 12	Sherbrooke
2864-5786 LES OLYMPIADES DE L'AMUSEMENT, DU JEU ET DES HOBBIES DU QUÉBEC INC.	1991 09 10	2525, boulevard Talbot, Chicoutimi
2864-5158 RACINES (REGROUPEMENT POUR UNE ACTION CONCERTÉE DES IMMIGRANTS ET DES NÉOQUÉBÉCOIS DE L'ESTRIE)	1991 09 09	1838, de Rouville, Sherbrooke
2864-7055 SERVICE MYRIAM-DE-L'ESPÉRANCE INC.	1991 09 10	1426, boulevard Renaud, Chicoutimi
2864-5729 SOCIÉTÉ DE PROMOTION DES ARTS VISUELS DE DRUMMONDVILLE INC.	1991 09 10	12, rang Ste-Anne, Saint-Joachim de Courval
2864-6289 SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE DU COLOMBIER INC.	1991 09 09	756, rue du Colombier, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2864-7386 SOCIÉTÉ POPULAIRE D'HABITATION BATIMETRE	1991 09 12	1110, rue Jean-Talon est, Montréal
2860-1839 TABLE DE CONCERTATION DES GROUPES DE FEMMES DE LANAUDIÈRE	1991 09 12	386, boulevard Manseau, Joliette
2864-5950 LES TABLIERS EN FOLIE	1991 09 12	Richmond
2863-8203 TENANTS DES ARTS ET DE LA CULTURE	1991 09 10	1665, Victoria, bureau 305, Saint-Lambert
2864-6537 THÉÂTRE BÊTE INC.	1991 09 11	5019, rue St-André, Montréal
2864-6388 TOURNOI PANACHE DE L'ESTRIE INC.	1991 09 12	1340, rue Séville, Fleurimont
3079		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1857-3923 ASSOCIATION DE MOTO-TOURISME SUD- OUEST	1982 05 05	1991 09 11	de la dénomination sociale: ASSOCIATION MOTOCYCLISTE VALLEYFIELD
2327-9748 L'ASSOCIATION DES PRÉ-RETRAITÉS D'AHUNTSIC	1985 10 31	1991 09 11	de la dénomination sociale: HORIZON 45-65
1229-1548 CARREFOUR MONT-PLAISANT INC.	1968 10 17	1991 09 11	des objets
2331-1756 CENTRE D'AIDE AUX VICTIMES D'AGRESSION SEXUELLE DE LANAUDIÈRE ET DES LAURENTIDES	1986 05 06	1991 09 09	du siège social: Saint-Jérôme
1634-7809 CORPORATION DE RESTAURATION DE LA JACQUES-CARTIER INC.	1979 03 20	1991 09 11	des objets
2431-8586 DÉFENSE DES ENFANTS-INTERNATIONAL CANADA FRANCOPHONE	1987 04 13	1991 09 12	des objets

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2313-9777 FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER DE LA RÉGION DE L'AMIANTE	1985 03 04	1991 09 10	des objets
2314-4231 GALERIE D'ART DU COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT	1985 01 11	1991 09 12	des objets
2542-0738 GARDERIE KAT-KOUT INC.	1987 12 16	1991 09 13	1) de la dénomination sociale: INSTITUT CANADIEN DE L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE ARABE DAR AL IMAN 2) des objets
1638-2525 PARRAINAGE CIVIQUE DE L'EST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	1979 08 15	1991 09 10	des objets

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3080

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
2431-2464 L'A.D.D.R. DE LA M.R.C. DE RIVIÈRE-DU-LOUP INC.	L'A Q D R SECTION RIVIÈRE-DU-LOUP	1987 03 26

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

3081

Dissolution — Demandes de

1114-9044 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «1114-9044 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 septembre 1991

1166-5635 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «1166-5635 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 septembre 1991

75271

*Les procureurs de la compagnie,
LINTEAU, LABERGE, avocats*

75216

*Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER*

1629-6139 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «1629-6139 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Granby, le 16 septembre 1991

75226

Le président,
CLAUDE ROBITAILLE

1853-9122 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «1853-9122 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 septembre 1991

75321

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

2162-1701 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2162-1701 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Val-d'Or, le 19 septembre 1991

75288

Le procureur de la compagnie,
PHILIPPE GERMAIN, notaire

2316-9220 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2316-9220 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 septembre 1991

75195

Le procureur de la compagnie,
LILLY DOWNEY

2419-6974 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2419-6974 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ottawa, le 19 septembre 1991

75244

Le président,
PIERRE HADDAD

2423-2613 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2423-2613 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 19 septembre 1991

75337

Le président,
CLÉMENT DEMERS

2437-1601 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2437-1601 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 24 septembre 1991

75330

Le procureur de la compagnie,
DANIE COUTURE, notaire

2437-3060 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2437-3060 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Joseph-du-Lac, le 10 septembre 1991

75266

La présidente,
CLAIRE OUELLETTE

2441-2363 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2441-2363 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Lambert, le 6 septembre 1991

75219

Pour la compagnie,
GAÉTAN MONGRAIN

2531-1416 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2531-1416 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 17 juillet 1991

75206

L'administrateur,
MICHEL ROULLET

2531-2216 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2531-2216 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ancienne-Lorette, le 16 septembre 1991

75256

Les procureurs de la compagnie,
BERNARD, CIMONÉ, POUPART, DESPATIS

2545-2723 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2545-2723 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boucherville, le 20 août 1991

75210

L'administrateur,
RÉAL GILBERT

2546-8380 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2546-8380 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 22 juillet 1991

75184

Le président,
FERNAND LONGTIN

2548-9311 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2548-9311 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 19 septembre 1991

75318

Le président,
SYLVAIN HARDY

2620-6300 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2620-6300 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 31 décembre 1990

75296

La présidente,
ROLLANDE DAVIDSON

2623-6554 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2623-6554 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 septembre 1991

75223

Les procureurs de la compagnie,
HEENAN BLAIEKIE

2739-9021 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2739-9021 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 17 septembre 1991

75205

Le président,
ROCK BRASSARD

2741-4457 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2741-4457 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Luc, le 21 août 1991

75268

Le président,
PIERRE LAPOINTE

2750-1600 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2750-1600 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Windsor, le 16 septembre 1991

75200

Le président,
LUC ROBICHAUD

2845-6747 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2845-6747 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 19 septembre 1991

75338

La présidente,
CAROLINE DEMERS

ACADÉMIE DE DANSE GISÈLE ET LAURENT INC.

Prenez avis que la compagnie «ACADÉMIE DE DANSE GISÈLE ET LAURENT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 17 septembre 1991

75235

Le procureur de la compagnie,
VINCENT PIGEON, notaire

AIDE BÉNÉVOLE DE CHARLESBOURG INC.

Prenez avis que la compagnie «AIDE BÉNÉVOLE DE CHARLESBOURG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charlesbourg, le 23 septembre 1991

75270

Le trésorier,
LÉOPOLD DUVAL

ARTEDUE INC.

Prenez avis que la compagnie «ARTEDUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 septembre 1991

75269

Le secrétaire de la compagnie,
GINO RAMACIERI

ASSOCIATION DES LOCATAIRES « LOISIRS DE SALABERRY »

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION DES LOCATAIRES « LOISIRS DE SALABERRY »» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 14 août 1991

75248

Le président,
GULLEKIAN HAROUTIOUN

AUBAINES G. ASSELIN INC.

Prenez avis que la compagnie «AUBAINES G. ASSELIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Valcourt, le 16 septembre 1991

75239

Le procureur de la compagnie,
LUCIE LAVALLÉE, notaire

AUX LIEUX BEAUX PAYSAGISTES INC.

Prenez avis que la compagnie «AUX LIEUX BEAUX PAYSAGISTES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 19 septembre 1991

75291

Les procureurs de la compagnie,
FERLAND & BÉLAIR, avocats

BREUVAGES MONT-LAURIER LTÉE

Prenez avis que la compagnie «BREUVAGES MONT-LAURIER LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mont-Laurier, le 18 septembre 1991

75224

Le procureur de la compagnie,
ROBERT LAJOIE, notaire

CARTIER METALS CORP.

Prenez avis que la compagnie «CARTIER METALS CORP.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 10 septembre 1991

75263

Le président,
S.U. BALUCH

CENTRE DE DISTRIBUTION BERVÉ INC

Prenez avis que la compagnie «CENTRE DE DISTRIBUTION BERVÉ INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 20 septembre 1991

75324

Le président,
BENOIT VEILLEUX

CITY TRUCKING LTD.

Prenez avis que la compagnie «CITY TRUCKING LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 8 septembre 1991

75213

Les procureurs de la compagnie,
PAQUETTE PERREAULT TRUDEAU & ASSOCIÉS

CLIMATISATION ET CHAUFFAGE DES MOULINS INC.

Prenez avis que la compagnie «CLIMATISATION ET CHAUFFAGE DES MOULINS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 31 mai 1991

75320

Le procureur de la compagnie,
BERNARD FAUTEUX, notaire

CLUB DE CHASSE ET PÊCHE TUDOR

Prenez avis que la compagnie «CLUB DE CHASSE ET PÊCHE TUDOR» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 20 septembre 1991

75253

Pour la compagnie,
JEAN NOËL ALLAIRE

CLUB INFO-COCO DE LANAUDIÈRE ENR.

Prenez avis que la compagnie «CLUB INFO-COCO DE LANAUDIÈRE ENR.» demandera à l'inspecteur général des institu-

tions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Paul, le 31 août 1991

75198

Le président,
YVES ASSELIN

CLUB SOCIAL VIE & JOIE INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB SOCIAL VIE & JOIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 12 septembre 1991

75190

La présidente,
MADELEINE BILODEAU

COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE (VILLE DE LE GARDEUR)

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ DE LA FÊTE NATIONALE (VILLE DE LE GARDEUR)» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Le Gardeur, le 11 septembre 1991

75203

Le secrétaire de la compagnie,
BERNARD BOISVERT

COMITÉ D'INITIATIVES TOURISTIQUES DU CHEMIN DU ROY

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ D'INITIATIVES TOURISTIQUES DU CHEMIN DU ROY» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 16 septembre 1991

75204

Le secrétaire-trésorier,
ROBERT BOUCHARD

COMPAGNIE DE PLACEMENT CHAPLIN INC. CHAPLIN HOLDINGS INC.

Prenez avis que la compagnie «COMPAGNIE DE PLACEMENT CHAPLIN INC. — CHAPLIN HOLDINGS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 août 1991

75335

La secrétaire de la compagnie,
JEAN KATHLEEN CHAPLIN

CONSTRUCTION H.P. INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION H.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 10 septembre 1991

75212

Le secrétaire de la compagnie,
HILAIRE PLOURDE

DISTRIBUTION J.R. LANDRY INC.

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION J.R. LANDRY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rock Forest, le 12 juin 1991

75289

La secrétaire de la compagnie,
DIANE L. RANCOURT

ENTREPRISE JO-LOU INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISE JO-LOU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mont-Laurier, le 18 septembre 1991

75222

Pour la compagnie,
LÉANDRE LECLERC

ENTREPRISES REOCK INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES REOCK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Laurent, le 13 septembre 1991

75207

Le secrétaire de la compagnie,
BRUNO MONTESAMO

ENTREPRISES SYLVAIN LACOSTE INC.

Prenez avis que la compagnie «ENTREPRISES SYLVAIN LACOSTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 20 septembre 1991

75264

Le procureur de la compagnie,
YVON DAIGLE, avocat

GARAGE FERNAND CYR INC.

Prenez avis que la compagnie «GARAGE FERNAND CYR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Michel-des-Saints, le 5 septembre 1991

75234

Le président,
FERNAND CYR

GESTION IMMOBILIÈRE MABAIE INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION IMMOBILIÈRE MABAIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 août 1991

75240

Les procureurs de la compagnie,
LEDUC, LEBEL, avocats

GESTION JOHANNE PIETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION JOHANNE PIETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Alphonse-de-Rodriguez, le 20 septembre 1991

75239

Le procureur de la compagnie,
JOHANNE PIETTE, notaire

GESTION VICTORIN BLONDEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION VICTORIN BLONDEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 6 septembre 1991

75241

Le président,
VICTORIN BLONDEAU

GESTION Y. DUCHARME INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION Y. DUCHARME INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Arthabaska, le 24 septembre 1991

75332

Les procureurs de la compagnie,
MOISAN BELLAVANCE AUBERT & ASS.

GIJU INC.

Prenez avis que la compagnie «GIJU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Nicolet, le 20 août 1991

75211

Le président,
GILLES JUTRAS

GRANIT DU LAC ST-JEAN INC.

Prenez avis que la compagnie «GRANIT DU LAC ST-JEAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 19 septembre 1991

75327

Pour la compagnie,
PAUL GAUDREAU

GROUPE DE SOUTIEN AUX INITIATIVES JEUNESSE RIVE-SUD INC.

Prenez avis que la compagnie «GROUPE DE SOUTIEN AUX INITIATIVES JEUNESSE RIVE-SUD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Bécancour, le 30 juin 1991

75202

Le président,
JEAN-GUY PARÉ

GROUPE DE SOUTIEN AUX JEUNES ENTREPRENEURS DU HAUT-RICHELIEU

Prenez avis que la compagnie «GROUPE DE SOUTIEN AUX JEUNES ENTREPRENEURS DU HAUT-RICHELIEU» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 septembre 1991

75199

Le président,
RICHARD LAFOREST

HENRI-PAUL MORIN INC.

Prenez avis que la compagnie «HENRI-PAUL MORIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amos, le 18 septembre 1991

75295

Le procureur de la compagnie,
SYLVIE BRIEN, notaire

IMMEUBLES DE LA BAIE DES HA-HA LTÉE

Prenez avis que la compagnie «IMMEUBLES DE LA BAIE DES HA-HA LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Baie, le 29 août 1991

75186

Le procureur de la compagnie,
GUY BRASSARD, notaire

INVESTISSEMENTS DANDOR INC.

Prenez avis que la compagnie «INVESTISSEMENTS DANDOR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Laurent, le 13 septembre 1991

75254

Le secrétaire de la compagnie,
JAMIL ZAWAHRY

LACAND INC.

Prenez avis que la compagnie «LACAND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Greenfield Park, le 19 septembre 1991

75294

Les procureurs de la compagnie,
ARBOUR & CORDEAU, avocats

LADUPO INC.

Prenez avis que la compagnie «LADUPO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 15 juillet 1991

75179

Le secrétaire de la compagnie,
ALAIN DUBOIS

LES ACIERS PHERTECH INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ACIERS PHERTECH INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lévis, le 22 septembre 1991

75323

La secrétaire-trésorière,
HUGUETTE L. GAGNON

LES ACTIVITÉS LOUISE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ACTIVITÉS LOUISE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Martin, le 12 septembre 1991

75317

Pour la compagnie,
CÉCILE CHAMPAGNE

LES AMÉNAGEMENTS MANRAF INC.

Prenez avis que la compagnie «LES AMÉNAGEMENTS MANRAF INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Farnham, le 19 septembre 1991

75274

Le président,
FERNAND JEANSON

LES ASSURANCES JEAN-MICHEL HÉBERT LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES ASSURANCES JEAN-MICHEL HÉBERT LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Plessisville, le 3 juillet 1991

75259

Le président,
JEAN-MICHEL HÉBERT

LES CONSTRUCTIONS FERNAND DUFOUR LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS FERNAND DUFOUR LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 6 septembre 1991

75297

La présidente,
GÉRALDINE TREMBLAY

LES ENTREPRISES A.B.D.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES A.B.D.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Notre-Dame-de-Lourdes, le 5 septembre 1991

75290

La présidente,
RAYMONDE DUCHARME

LES ENTREPRISES LIONEL RODGERS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES LIONEL RODGERS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 septembre 1991

75236

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ B. DESJARDINS, notaire

LES ENTREPRISES SIMON BRAZEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES SIMON BRAZEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rigaud, le 17 septembre 1991

75214

Le procureur de la compagnie,
YVES PICHÉ, notaire

LES FOURRURES PIERRE (78) LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES FOURRURES PIERRE (78) LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 septembre 1991

75192

La présidente,
JEANNINE LAMY

LES IMMEUBLES BERTRAND INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES BERTRAND INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 16 septembre 1991

75225

Les procureurs de la compagnie,
ROY, DAGENAIS, ALLEN ET ASS.

LES IMMEUBLES B.M.P. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES B.M.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Ancienne-Lorette, le 20 septembre 1991

75339

L'administrateur,
ALAIN BÉLANGER

LES IMMEUBLES DESROCHERS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES DESROCHERS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 30 août 1991

75237

Le procureur de la compagnie,
MICHEL PERREAULT, notaire

LES INSTALLATIONS J.G.V. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INSTALLATIONS J.G.V. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 20 août 1991

75267

Le président,
JEAN GUY VANIER

LES INVESTISSEMENTS G.M.Y. UNIS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS G.M.Y. UNIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chambly, le 20 septembre 1991

75233

Le procureur de la compagnie,
JOCELYNE DÉCARY

LES INVESTISSEMENTS ROBITAILLE & ASSOCIÉS LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS ROBITAILLE & ASSOCIÉS LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 septembre 1991

75292

Le directeur général,
BENOIT ROBITAILLE

LES INVESTISSEMENTS YASE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES INVESTISSEMENTS YASE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 septembre 1991

75231

Le président,
SACHIO YAMAMOTO

LES PLACEMENTS LANBER INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS LANBER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 24 septembre 1991

75331

Le procureur de la compagnie,
DANIE COUTURE, notaire

LES SILENCIEUX J.R.G. (CHIBOUGAMAU) LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES SILENCIEUX J.R.G. (CHIBOUGAMAU) LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dolbeau, le 12 septembre 1991

75340

Le président,
JEAN MARIE DUBOIS

LES SILENCIEUX J.R.G. LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES SILENCIEUX J.R.G. LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Dolbeau, le 12 septembre 1991

75341

Le président,
JEAN MARIE DUBOIS

LIQUIDATION COLBERT LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LIQUIDATION COLBERT LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 12 septembre 1991

75215

Le procureur de la compagnie,
CAROL GIRARD, avocat

MAISONS D'AUTREFOIS DU QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «MAISONS D'AUTREFOIS DU QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Agathe-des-Monts, le 12 septembre 1991

75227

Les procureurs de la compagnie,
GODARD, BELISLE, ST-JEAN & ASSOCIÉS

MARCEL BRAULT INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCEL BRAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Farnham, le 19 septembre 1991

75273

Le président,
FERNAND JEANSON

**MARKETING DIRECT H.S.B. LTÉE
H.S.B. DIRECT MARKETING LTD.**

Prenez avis que la compagnie «MARKETING DIRECT H.S.B. LTÉE — H.S.B. DIRECT MARKETING LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 septembre 1991

75229

Les procureurs de la compagnie,
LAVERY, DE BILLY

MATÉRIAUX MONT-LAURIER INC.

Prenez avis que la compagnie «MATÉRIAUX MONT-LAURIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Mont-Laurier, le 18 septembre 1991

75221

Pour la compagnie,
GÉRALD LAFRENIÈRE

MODES SPORTSWEAR INC.

Prenez avis que la compagnie «MODES SPORTSWEAR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 août 1991

75178

Le président,
WILLIAM SPINDER

NETTOYEUR LE LAVANDIER (1988) INC.

Prenez avis que la compagnie «NETTOYEUR LE LAVANDIER (1988) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rimouski, le 20 septembre 1991

75298

Le secrétaire de la compagnie,
YVON CÔTÉ

OUELLET ET LEMIEUX INC.

Prenez avis que la compagnie «OUELLET ET LEMIEUX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 3 septembre 1991

75265

Le président,
JACQUES LEMIEUX

PAUL J.J. ST-CYR INC.

Prenez avis que la compagnie «PAUL J.J. ST-CYR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Black Lake, le 18 septembre 1991

75197

Le président,
PAUL ST-CYR

PAVAGE W. CANTIN INC.

Prenez avis que la compagnie «PAVAGE W. CANTIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Augustin, le 16 septembre 1991

75245

Le président,
WILFRID CANTIN

PHILIPPE DUCHESNE INC.

Prenez avis que la compagnie «PHILIPPE DUCHESNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Tadoussac, le 31 juillet 1991

75228

Le président,
PHILIPPE DUCHESNE

PROMOTION GÉNIE PHYSIQUE UNIVERSITÉ LAVAL 1991 INC.

Prenez avis que la compagnie «PROMOTION GÉNIE PHYSIQUE UNIVERSITÉ LAVAL 1991 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 18 septembre 1991

75196

L'administrateur,
MARTIN D'ANJOU

PROMOTIONS IMMOBILIÈRES M.B. INC.

Prenez avis que la compagnie «PROMOTIONS IMMOBILIÈRES M.B. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 25 septembre 1991

75336

Le président,
MARC BOURASSA

RELY SPORT (1989) INC.

Prenez avis que la compagnie «RELY SPORT (1989) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Candiac, le 18 septembre 1991

75201

Le président,
JEAN-PAUL BOURDUAS

RESTAURANT YUNNAN INC

Prenez avis que la compagnie «RESTAURANT YUNNAN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sillery, le 17 septembre 1991

75293

La secrétaire de la compagnie,
HELEN WONG

RICHARD DRAI IMPORT EXPORT INC.

Prenez avis que la compagnie «RICHARD DRAI IMPORT EXPORT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 septembre 1991

75326

Le président,
MICHEL BAILLARGEON

ROBERT DAIGLE INC.

Prenez avis que la compagnie «ROBERT DAIGLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 21 septembre 1991

75255

Le président,
ROBERT DAIGLE

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE L'ISLET

Prenez avis que la corporation «SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE DE L'ISLET» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Islet-sur-Mer, le 10 septembre 1991

75315

Le président,
AMÉDÉE BÉLANGER

TRANSPORT M. OUELLETTE & FILS INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT M. OUELLETTE & FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Terrebonne, le 22 avril 1991

75319

Le procureur de la compagnie,
BERNARD FAUTEUX, notaire

TRANSPORT VAN DYK INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT VAN DYK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 10 septembre 1991

75220

Le président,
RANDALL PAULISZYN

URICONTRÔLE INC.

Prenez avis que la compagnie «URICONTRÔLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beauport, le 23 septembre 1991

75258

La présidente,
LILIANE TURGEON

VILLA MCMASTERVILLE INC.

Beloeil, le 29 août 1991

Prenez avis que la compagnie «VILLA MCMASTERVILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

75177

Le président,
PIERRE PRÉFONTAINE

Compagnies étrangères — Loi sur les**Changements**

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1230-7112 JEOL (U.S.A.), INC.	1991 08 20	de l'agent principal et son adresse à: Système Corporatif CT (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy de la principale place d'affaires à: 2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy
3082		<i>L'inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires (Permis initial)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2979-0771 ** CORPORATION DE SERVICES MARITIMES KERR	1991 09 13	Les McConnell, 103, Ashmore, Châteauguay	4150, Ste-Catherine ouest, bureau 505, Montréal
2909-0867 * CORPORATION DIAMITE	1991 09 10	M. John A. Penhale, 1, Place Ville Marie, 37 ^e étage, Montréal	1, Place Ville Marie, 37 ^e étage, Montréal
2989-8145 ** DISTRIBUTION LABTEC INC.	1991 09 10	M. Jean Dubois, 5, rue Levasseur, Lévis	850, 60 ^e Rue est, Charlesbourg
2926-4611 ** FOURNITURES INFORMATIQUES MÉMOREX, INC.	1991 09 10	MM. Ogilvy, Renault, 1981, avenue McGill College, bureau 1100, Montréal	6830, chemin Côte de Liesse, Saint-Laurent

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2976-8686 ** IMAGES & ATTITUDE, INC.	1991 09 10	M. John A. Penhale, 1, Place Ville Marie, 37e étage, Montréal	1, Place Ville Marie, 37e étage, Montréal
2988-0663 * LES IMMEUBLES TOWNSEND LIMITÉE	1991 09 13	MM. Rodrigue, Guindon & Ass., 765, boulevard St-Joseph, bureau 200, Hull	765, boulevard St-Joseph, bureau 200, Hull
2989-6164 ** MARITIME TRANSATLANTIQUE USA, INC.	1991 09 12	M. Alain M. Schmid, 16, Winchester, Westmount	4150, Ste-Catherine ouest, bureau 505, Montréal
2989-8103 ** NOVUS INTERNATIONAL NOURRITURES ANIMALES INC.	1991 09 12	Système Corporatif CT (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy
2985-6416 ** LES PÂTISSERIES PRO INC.	1991 09 12	M. Georges Dubé, 1, Place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal	1, Place Ville-Marie, bureau 4000, Montréal
2939-1414 ** LES SYSTÈMES D'ENVIRONNEMENT ZIMPRO PASSAVANT INC.	1991 09 12	Me Michel La Roche, 1155, boulevard René- Lévesque ouest, bureau 2660, Montréal	1155, boulevard René- Lévesque ouest, bureau 2660, Montréal
2985-2597 * XENERGY INC.	1991 09 13	Système Corporatif C T (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les

Formation

Le protonotaire adjoint donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu de l'établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 2015 RACHEL EST	1991 09 17	239, Green, Saint-Lambert, J4P 1S9

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Longueuil,
DIANE LECLERC*

3073

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a remplacé ou ajouté un ou des commandités:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 52 LAURIER	2854-7263 QUÉBEC INC.	INVEXGEST LTÉE	1991 09 18

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Longueuil,
GUY BOIVIN*

3090

Commanditaires

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a apporté des modifications en ce qui a trait aux commanditaires:

Raison sociale de la société	Lieu du principal établissement	Date d'enregistrement des modifications
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 52 LAURIER	5675, chemin Chambly, Saint-Hubert	1991 09 18

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Longueuil,
GUY BOIVIN*

3089

Inspecteur général des institutions financières

Assurances — Loi sur les

PHOENIX ASSURANCE PLC

Demande de remboursement de cautionnement

Avis est, par les présentes, donné que PHOENIX ASSURANCE PLC, une compagnie d'assurance de biens et de responsabilité civile britannique enregistrée en vertu de la Loi sur les compagnies d'assurance canadiennes et britanniques, dont le bureau principal au Canada est situé au 48, rue Yonge, Toronto, Ontario, ayant cessé d'exercer au Québec, le 1^{er} juillet 1991, et ses obligations envers les assurés, les tiers et les bénéficiaires ayant été intégralement remplies, s'adressera au ministre des Finances à l'expiration d'un délai de trois mois après la publication du présent avis pour obtenir le remboursement de son cautionnement.

Tout créancier désirant s'opposer à cette demande est prié de le faire auprès de l'inspecteur général des institutions financières dans un écrit énonçant son opposition.

Toronto, le 5 octobre 1991

75272

L'agent en chef,
R.C. CAMPBELL

THE INSURANCE CORPORATION OF IRELAND LIMITED

Demande de remboursement de cautionnement

Avis est, par les présentes, donné que THE INSURANCE CORPORATION OF IRELAND LIMITED, dont le bureau principal au Canada est situé au 75, Front Street East, suite 309, Toronto, Ontario, M5E 1V9, ayant cessé d'exercer au Québec, le 31, 1990, et ses obligations envers les assurés, les tiers et les bénéficiaires ayant été intégralement remplies, s'adressera au ministre des Finances à l'expiration d'un délai de trois mois après la publication du présent avis pour obtenir le remboursement de son cautionnement.

Tout créancier désirant s'opposer à cette demande est prié de le faire auprès de l'inspecteur général des institutions financières dans un écrit énonçant son opposition.

Toronto, le 17 septembre 1991

75208

Le représentant autorisé,
PHILIP H. COOK

Pouvoirs spéciaux des corporations — Loi sur les

Changement de siège social (Article 5)

L'Inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de siège social de chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Nouvelle adresse du siège social	Date de constitution
1633-6984 FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS DE MIEL DU QUÉBEC	555, boulevard Roland Therrien, Longueuil	1979 06 30

3084

*L'Inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Ministères — Avis concernant les

Affaires municipales

Divers

Municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes

Le ministre des Affaires municipales donne avis qu'il a approuvé en date du 17 septembre 1991, conformément à l'article 25 de la Loi sur l'organisation territoriale municipale (L.R.Q., c. O-9), la demande de changement de nom de la municipalité de la

paroisse de Saint-Luc en celui de municipalité de Saint-Luc-de-Vincennes, située dans la municipalité régionale de comté de Francheville.

3091

Le ministre des Affaires municipales,
CLAUDE RYAN

Industrie et du Commerce et de la Technologie**Heures d'affaires****Ville de Bromont****Avis d'autorisation**

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 13 de la Loi sur les heures et les jours d'admission dans les établissements commerciaux, qu'il autorise que le public soit admis en dehors des heures prévues à l'article 2 ainsi que le dimanche et les jours visés par l'article 3, dans les établissements commerciaux situés sur le territoire de la ville de Bromont et ce, pour la période du 21 novembre 1991 au 20 novembre 1992.

Québec, le 11 septembre 1991

Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie,
GÉRALD TREMBLAY

3093

**Projet de loi d'intérêt privé —
Avis de présentation d'un****Aéroports de Montréal**

Avis est donné que sera présenté au Parlement du Québec, pour adoption, un projet de loi d'intérêt privé visant à soustraire Aéroports de Montréal de l'application de certaines dispositions des lois suivantes:

1) la Loi sur la fiscalité municipale et la Loi sur l'instruction publique, notamment quant au paiement de la taxe foncière, de la taxe scolaire et de la taxe d'affaires;

2) la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières, quant à des baux que peut conclure Aéroports de Montréal avec la Couronne du Chef du Canada;

3) la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme quant à une opération cadastrale visant un immeuble occupé par Aéroports de Montréal; et

4) pour plus de certitude, la Loi sur le ministère du Conseil exécutif, quant aux ententes que peut conclure Aéroports de Montréal avec la Couronne du Chef du Canada.

Toute personne qui a des motifs pour intervenir sur ce projet de loi d'intérêt privé doit en informer le directeur de la législation de l'Assemblée nationale au 1025, rue Saint-Augustin, édifice Honoré-Mercier, bureau 2.68, Québec (Québec), G1A 1A3.

Montréal, le 19 septembre 1991

Les procureurs,
MARTINEAU WALKER

75194

Qualité de l'environnement — Loi sur la**Projet de réaménagement de la route 117 de McWatters à
Rouyn-Noranda**

Avis est donné en vertu des dispositions de l'article 6.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), que j'accepte de prolonger jusqu'au 25 octobre 1991 le mandat de médiation du 4 juillet 1991 relativement au projet de réaménagement de la route 117 de McWatters à Rouyn-Noranda.

Sainte-Foy, le 19 septembre 1991

Le ministre de l'Environnement,
PIERRE PARADIS

3088

Régie de l'assurance-maladie du Québec — Loi sur la

Liste par région de noms et adresses d'affaires des professionnels de la santé qui entendent exercer leur profession en dehors des cadres du régime en qualité de professionnels désengagés ou de professionnels non participants ou qui ont cessé d'exercer leur activité en cette qualité, ainsi que la date à laquelle prend effet leur désengagement ou leur non-participation ou la cessation de celle-ci, publiées conformément à l'article 24 du Règlement d'application concernant la Loi sur l'assurance-maladie du Québec (R.R.Q., c. A-29, R.1).

La liste cumulative par région des noms et adresses d'affaires de tous ces professionnels de la santé a été publiée dans l'édition du 5 janvier 1991.

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Médecins omnipraticiens		
Région de Montréal		
Bissonnette, Jacques, 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	91 08 25	91 09 03
D'Annunzio, Mario-J., 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	91 08 04	91 08 27
Depot, René, 25, Dunant, Sainte-Rose, Laval, QC, H7L 2B5	91 07 27	91 08 30
Lacombe, François, 300, boulevard de la Concorde Est, Laval, QC, H7G 2E6	91 08 12	91 08 27
Laurin, Pierre-Michel, 2100, boulevard Labelle, Lafontaine, QC, J7Y 1S8	91 08 11	91 09 01

Professionnels désengagés	Date effective du désengagement	Date effective de la fin du désengagement
Légaré, Jean-Jacques, 75, Grignon, Saint-Eustache, QC, J7P 4J2	91 08 11	91 08 31
Leroux, Robert, 300, Curé-Labelle, Fabreville, QC, H7P 2P1	91 05 10	91 06 04
<i>Région de Québec</i>		
Pomerleau, Claude-V, 999, 17 ^e Rue, Saint-Georges-Ouest, QC, G5Y 1M3	91 08 01	91 08 22
Médecins spécialistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Venne, Louis, 12245, Grenet, appartement 311, Montréal, QC, H4J 2J6	91 07 05	91 07 05
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Pesant, Réjean, 1550, de Maisonneuve Ouest, appartement 808, Montréal, QC, H3G 1N2	91 08 15	
Professionnels non participants	Date effective de la non participation	Date effective de la fin de la non participation
Médecins omnipraticiens		
<i>Région de Montréal</i>		
Laporte, Sylvain, 598, boulevard Manseau, Joliette, QC, J6E 3E4	82 07 18	91 07 24
Ouellette, Réjean, 2899, Belcourt, C.P. 2352, Succ. B, Longueuil, QC, J4L 4L1	91 05 01	
Dentistes		
<i>Région de Montréal</i>		
Asselin, Charles, 5710, avenue Wentworth, Côte-Saint-Luc, QC, H4W 2S1	74 08 17	90 12 30
Fournier, Christian, 2525, boulevard Daniel-Johnson, Laval, QC, H7T 1S9	91 07 12	
Gagnon, Sylvain, C.P. 6128, Succ. A, Montréal, QC, H3C 3J7	91 03 06	
Go, Rosalinda, 1414, Drummond, appartement 1114, Montréal, QC, H3G 1W1	78 03 31	91 08 06
Godine, Maurice, 1110, Sherbrooke Ouest, Montréal, QC, H3A 1G8	91 04 10	
Lépine, Louis, 3703, Dupuis, Montréal, QC, H3T 1E5	74 08 17	90 12 12
Maliska, Jean-Jonas, 1440, Sainte-Catherine Ouest, appartement 600, Montréal, QC, H3G 1R8	78 10 29	90 12 30
Pellerin, Patrice, C.P. 6128, Succ. A, Montréal, QC, H3C 3J7	91 07 25	
Rouleau, François, 520, Cherrier, Montréal, QC, H2L 1H3	75 05 23	91 05 31
Rouleau, Pierre, 300, carré Saint-Louis, Montréal, QC, H2X 1A6	78 11 22	91 05 07
Roy, Louis, 960, Scubert, Brossard, QC, J4X 1X1	91 04 03	
Région des Cantons de l'Est		
Gendron, Maryse, 50, Duncin, appartement 401, Drummondville, QC, J2B 8B1	91 01 10	
Région de Québec		
Bergeron, Claude-A, 2360, chemin Sainte-Foy, appartement 350, Sainte-Foy, QC, G1V 4H2	91 08 21	
Région de l'Outaouais		
Chevrette, Maurice, C.P. 5220, Succ. A, Hull, QC, J8Y 6M5	90 09 27	91 07 12

Professionnels non participants	Date effective de la non participation	Date effective de la fin de la non participation
<i>Médecins spécialistes</i>		
<i>Région de Montréal</i>		
Blanchard, Guy-A., 94, Henri-Bourassa Est, Montréal, QC, H3L 1B5	87 05 06	91 09 16
Boileau, Paul-A., 1150, boulevard Saint-Joseph Est, Montréal, QC, H2J 1L5	86 01 01	91 07 23
Cadieux, Jean-Paul, 2836, Aram, C.P. 145, Sainte-Julienne, QC, J0K 2T0	87 02 28	91 08 07
Venne, Louis, 12245, Grenet, appartement 311, Montréal, QC, H4J 2J6	91 07 05	

75180

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à la corporation suivante:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
2418-4434 2418-4434 QUÉBEC INC.	1991 08 29	Aucune

3085

La ministre déléguée aux Finances,
LOUISE ROBIC

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Bellefeuille

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 14 août 1991, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Maurice Denis, 1061, Brière, Bellefeuille, QC; monsieur Réal Lacombe, 1133, Trudeau, Bellefeuille, QC; monsieur Roland Roy, 1197, des Lacs, Bellefeuille, QC; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique.

Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Bellefeuille, district judiciaire de Terrebonne.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,

75183

JEAN-LUC LESAGE, avocat

Office municipal d'habitation de Godbout

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 14 août 1991, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Gérard Labrie, 1110, Lestrat, Baie-Comeau, QC; madame Rose-Emma Gagné, 105, Côté, Godbout, QC; madame Angéline Michaud, 121, Mgr Labrie, Godbout, QC; pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique.

Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Godbout, district judiciaire de Baie-Comeau.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
JEAN-LUC LESAGE, avocat

75182

Syndicats professionnels — Loi sur les

FRATERNITÉ DES EMPLOYÉS DE TUYAUX DUCHESNE LTÉE

La formation d'une association sous le nom de « FRATERNITÉ DES EMPLOYÉS DE TUYAUX DUCHESNE LTÉE » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1991 09 11.

Le siège social de l'association est au 7705, boulevard Gouin Est, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2864-4250

75217

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauce

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauce
C.S.L. 505-05-001120-903
S. 350-18-000008-913

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, partie demanderesse, contre **JEAN-PIERRE LABBÉ**, domicilié au 1062, Park Avenue, Ontario, P4R 1H6, partie défenderesse.

« Un emplacement situé dans la ville de Sainte-Marie, comté de Beauce, et composé des lots connus au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Marie, division d'enregistrement de Beauce, comme suit:

a) Le lot numéro un de la resubdivision du lot numéro soixante-dix de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-dix-huit (598-70-1);

b) Le lot numéro quinze de la resubdivision du lot numéro vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-quinze (595-29-15);

c) Le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinq cent quatre-vingt-seize (596-3);

d) Toute cette partie du lot numéro cinq cent quatre-vingt-dix-sept (ptie 597) comprise entre les bornes suivantes:

- lot numéro six cent vingt-deux (622);
- le chemin public du rang Saint-Gabriel;
- le lot numéro 596-3;
- le lot 598-70-1.

Tel que le tout se trouve présentement, circonstances et dépendances, notamment la maison d'habitation et la cabane à sucre y érigées, sans aucune exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

La mise à prix est fixée à 13 938,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministère des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra payer au shérif de Beauce, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Beauce, 111, 107^e Rue de la Station, Beauceville, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GISELE PARÉ

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Joseph-de-Beauce, le 17 septembre 1991

75305

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000035-916
760-05-000118-917

BANQUE LAURENTIENNE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1981, avenue McGill College, Montréal, partie demanderesse, contre **MICHAEL PLOVER** et **SUSAN LAWSON**, tous deux domiciliés et résidant au 393, Cardinal à Châteauguay, partie défenderesse.

« Un immeuble situé dans la ville de Châteauguay, immeuble désigné, sur le cadastre de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, comme étant la subdivision numéro mille cent quatre-vingt-cinq du lot originaire numéro deux cent vingt-six (226-1185), et ayant une superficie de six mille sept cent cinquante pieds carrés (6 750 pi²), mesures anglaises et plus ou moins; avec les bâtiments qui s'y trouvent, notamment une maison portant le numéro d'immeuble 124 de la rue Saint-Denis à Châteauguay. (Certificat de localisation dressé par Fabien Desgagnés, arpenteur-géomètre, le 2 novembre 1987, sous le no de dossier 87-12866, et sous la minute no 1094.)

En l'état où l'immeuble subsiste, avec toutes les servitudes, apparentes ou non, existant à son profit ou à sa charge, notamment la servitude établie au nom de Bell Canada, comme il ressort de l'acte enregistré à Châteauguay sous le numéro 82650.

L'emprunteur reconnaît par les présentes que le bâtiment n'a subi aucune modification d'importance et que le certificat de localisation ci-dessus mentionné est toujours valide et sa teneur toujours exacte. »

La mise à prix a été fixée à 15 714,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, JOS 1V0, le TROISIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à DIX heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 10 septembre 1991

75311

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000040-916
500-05-006361-826

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 500, place d'Armes, 9^e étage, Montréal, partie demanderesse, contre **ROBERT TREMBLAY**,

domicilié et résidant au 1583, place Leduc, Saint-Lazare, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur place Leduc, paroisse de Saint-Lazare, connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Lazare comme étant la subdivision numéro neuf du lot originaire numéro quatre cent soixante-dix-sept (477-9), contenant en superficie mille cinq cent vingt-quatre mètres carrés et sept décimètres (1 524,7 m²), mesures métriques, plus ou moins; avec maison y érigée portant le numéro d'immeuble 1583, place Leduc. Tel que le tout se trouve ce jour avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et avec droit de passage tel qu'établi dans l'acte enregistré à Vaudreuil sous le numéro 196503. »

L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 60 888,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication, soit 30 444,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le VINGT-SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à ONZE heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 septembre 1991

75307

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000038-910
500-05-005454-911

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 111, rue Saint-Urbain, local 201, Montréal, partie demanderesse, contre **SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 41, SAINT-HUBERT**, ayant son bureau principal au 3420, rue Drummond, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

« Un terrain désigné, sur le cadastre de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, comme étant la subdivision numéro trois cent vingt-deux du lot originaire numéro cent onze (111-322); avec le bâtiment à trois étages qui s'y trouve, lequel porte le numéro d'immeuble 41 de la rue Saint-Hubert à Châteauguay.

Sauf à distraire l'immeuble suivant:

Un emplacement vacant sis et situé en la ville de Châteauguay, connu et désigné comme étant une partie du lot numéro trois cent vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent onze (111-ptie 322), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, division d'enregistrement de Châteauguay, de figure rectangulaire, bornée vers le sud-est par le lot 111-139 (boulevard Saint-Joseph), vers le sud-ouest et vers le nord-ouest par une partie du lot 111-322, et vers le nord-est par une partie du lot 111-323.

Commencant au point « A », le point « A » étant situé sur la limite nord-ouest du boulevard Saint-Joseph (lot 111-139) à l'intersection de la ligne de division des lots 111-322 et 111-323 avec ladite limite nord-ouest du boulevard Saint-Joseph.

De là, mesurant une distance de soixante-cinq pieds et cinq dixièmes de pied (65,5 pi) suivant une direction sud-ouest jusqu'au point « B »; de là, mesurant une distance quatre-vingt-dix-huit pieds (98 pi) suivant une direction nord-ouest jusqu'au point « C »; de là, mesurant une distance de soixante-cinq pieds et cinq dixièmes de pied (65,5 pi) suivant une direction nord-est jusqu'au point « D »; de là, mesurant une distance de quatre-vingt-dix-huit pieds (98 pi) suivant une direction sud-est jusqu'au point « A »; point de départ.

Contenant une superficie de six mille quatre cent dix-neuf pieds carrés (6 419 pi²).

Le tout tel que montré et décrit à une description technique préparée par Fabien Desgagnés, arpenteur-géomètre, en date du trente et unième (31^e) jour d'août mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989), minute numéro 2460. »

La mise à prix a été fixée à 288 929,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, JOS IV, le QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 septembre 1991

75309

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000036-914
500-05-005455-918

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 111, rue Saint-Urbain, local 201, Montréal, partie demanderesse, contre **SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 39 ST-HUBERT**, ayant son bureau principal au 2325, rue Centre, local

203, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

« Un terrain désigné, sur le cadastre de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, comme étant la subdivision numéro trois cent vingt-trois du lot originaire numéro cent onze (111-323); avec le bâtiment à trois étages qui s'y trouve, lequel porte le numéro d'immeuble 39 de la rue Saint-Hubert, à Châteauguay.

La mise à prix a été fixée à 287 790,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, J0S 1V0, le QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à DIX heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 septembre 1991

75308

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000037-912
500-05-005457-914

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 111, rue Saint-Urbain, local 201, Montréal, partie demanderesse, contre **SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 43, ST-HUBERT**, ayant son bureau principal au 3420, rue Drumond, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

« Un terrain désigné, sur le cadastre de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay, comme étant la subdivision numéro trois cent vingt et un du lot originaire numéro cent onze (111-321); avec le bâtiment à trois étages qui s'y trouve, lequel porte le numéro d'immeuble 43 de la rue Saint-Hubert à Châteauguay. »

La mise à prix a été fixée à 292 984,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, J0S 1V0, le QUATRIÈME jour de DÉCEMBRE 1991 à DIX heures QUARANTE-CINQ.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 septembre 1991

75310

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000034-919
700-02-001604-918

THIBAUT & FRÈRES LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 359, boulevard Daniel-Johnson, Bellefeuille, district de Terrebonne, partie demanderesse, contre **LES ENTREPRISES DE CONSTRUCTION D. LAFORCE ET ASS. INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 11190, boulevard Gouin Est à Montréal, partie défenderesse.

« Un lopin de terre connu comme étant le lot numéro cent soixante-quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatorze (14-164), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sainte-Jeanne de l'Île Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil; avec bâtisse y érigée portant le numéro 36, croissant Yves-Thériault, Notre-Dame de l'Île Perrot; tel que le tout se trouve présentement, sujet à toutes servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble, notamment toutes servitudes d'utilité publique pouvant affecter ledit immeuble, notamment une servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada créée aux termes d'un acte enregistré à Vaudreuil, sous le numéro 244929, une servitude d'aménagement et d'utilisation créée aux termes d'un acte enregistré à Vaudreuil, sous le numéro 246714, et une servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Canada créée aux termes d'un acte enregistré à Vaudreuil, sous le numéro 186529, pouvant affecter ledit immeuble. »

La mise à prix a été fixée à 51 650,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, J7V 2N1, le VINGT-SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DIX heures.

Le shérif,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 11 septembre 1991

75306

Joliette

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
Nos 200-05-002427-909
705-18-000093-910

CAISSE POPULAIRE DE CHARNY, partie demanderesse, contre **RAYMOND-MARIE GAGNON**, **GISELE GAGNÉ**, **GILLES PICHÉ**, **SYLVAIN GAGNON**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Berthier, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision six du lot originaire numéro quinze (15-6) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Gabriel-de-Brandon, division d'enregistrement de Berthier (dont Saint-Charles-de-Mandeville est un démembrement, faisant partie du rang V sud-ouest); avec bâtisse dessus construite, portant le numéro d'immeuble 70, chemin du Lac-Rose, Saint-Charles-de-Mandeville, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 10 579,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Berthier, 180, rue Champlain, Berthierville, le VINGT-ÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 septembre 1991

75302

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Terrebonne
Nos 700-02-002529-908
705-18-000095-915

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-HIPPOLYTE, partie demanderesse, contre **ALFRED BIESCHKE**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Un emplacement situé dans la municipalité de Saint-Hippolyte, division d'enregistrement de Montcalm, mieux connu et désigné comme étant une partie du lot originaire numéro vingt-huit A (ptie 28 A), dans le Cinquième Rang du canton de Kilkenny. Mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur de l'est à l'ouest, par trois cents pieds (300 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins.

Borné vers le nord par un chemin privé appartenant à Miron Walika ou représentants; en arrière, vers le sud, et d'un côté, vers l'est, par la propriété de Miron Walika ou représentants; et de l'autre côté, vers l'ouest, par un autre chemin privé, appartenant à Miron Walika et mesurant quinze pieds (15 pi) de largeur.

Tel que ledit emplacement se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, sans exception ni réserve. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 1 224,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 septembre 1991

75303

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-05-000670-862
705-18-000096-913
705-02-000634-881, bref noté impliquant les mêmes parties

LUCIEN LEMIEUX, partie demanderesse, contre **LES HÉRITIERS DE FEUE CLARA TREMBLAY**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Montcalm, mis en cause.

« Un emplacement vacant situé sur le territoire de la corporation municipale de Sainte-Julienne, municipalité régionale de comté de Montcalm, touchant à la rue de la Sapinière, à la route 125, au chemin Ouimet, à la rue Quinn ainsi qu'à la route 337, lequel est plus amplement décrit comme suit:

Étant formé dans sa très majeure partie par une partie non subdivisée du lot originaire numéro sept cent huit (ptie 708) au cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Julienne, division d'enregistrement de Montcalm.

De figure irrégulière, et comprenant tout l'espace de terrain inclus entre les bornes suivantes:

Partant d'un point situé à l'angle de la rue de la Sapinière et de la route 125, courant le long de l'emprise est de ladite route 125 dans une direction sud jusqu'au chemin Ouimet; de là, tournant en direction est le long de l'emprise nord dudit chemin (Partie non subdivisée du lot 708) jusqu'à son extrémité est, puis tournant en direction sud-ouest, ouest, sud et de nouveau ouest pour rejoindre l'emprise nord de la rue Quinn, d'où pareille ligne tourne alors en direction sud et suivant l'emprise est de la rue Quinn, passant un chemin privé autrefois connu sous le nom de chemin Chabot et continuant toujours en direction sud, pour atteindre le coin nord-ouest d'un terrain faisant partie du même lot originaire et ayant déjà été morcelé; de là, tournant en direction est et longeant ce même terrain dans sa ligne nord pour atteindre son coin nord-est; et de là, tournant de nouveau en direction sud et longeant la ligne est d'autres terrains faisant partie du même lot originaire pour approcher du chemin public route 337, puis tournant de nouveau en direction est avant d'atteindre ladite route, pour tourner de nouveau en direction sud pour

atteindre ladite route 337, puis tournant en direction est et courant le long de l'emprise nord dudit chemin public jusqu'à un point formé par le coin sud-ouest d'un autre terrain également formé par une partie dudit lot originaire et situé à l'angle du chemin Coda et de ladite route; puis de là, tournant en direction nord pour longer la ligne ouest des terrains faisant front au chemin Coda, puis de la propriété de M. Vondrejs étant également formée d'une partie du même lot originaire, jusqu'à la ligne arrière sud de terrains faisant front à la rue de la Sapinière et étant également formés de parties du même lot originaire, puis tournant en direction ouest, puis de nouveau nord, jusqu'à l'emprise sud de la rue de la Sapinière, puis courant en direction ouest le long de ladite emprise sud de la rue de la Sapinière pour atteindre le point de départ.

Bornée, ladite partie de lot, à l'ouest par la route 125, au sud par le chemin Ouimet, au nord-ouest par l'extrémité est dudit chemin, puis par le lot 708-3, ainsi qu'au nord, puis à l'ouest et au nord par d'autres parties non subdivisées dudit lot 708, puis à l'ouest par la rue Quinn, au sud, à l'ouest, au sud et à l'ouest par d'autres parties non subdivisées dudit lot originaire numéro 708, puis au sud par la route 337, puis à l'est, au nord et à l'est par d'autres parties non subdivisées dudit lot originaire numéro 708, puis au nord par l'emprise sud de la rue de la Sapinière.

Ce grand terrain comprendrait aussi dans son coin nord-ouest, tel qu'il apparaît à la matrice graphique de la corporation municipale de Sainte-Julienne, une infime partie du lot originaire numéro sept cent sept (ptie 707) dudit cadastre, comprenant tout l'espace de terrain inclus entre les bornes suivantes: à l'ouest par la route 125, au nord par la rue de la Sapinière, à l'est par la ligne de division entre les lots numéros 707 et 708, au sud par le chemin Ouimet.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 2 075,00 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le VINGT-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 16 septembre 1991

75304

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 460-05-000180-914
505-18-000082-917

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée en vertu de la loi, ayant un bureau au 800, place Victoria, local 4600, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre 2841-5305 QUÉBEC INC., ayant un bureau au 871, rue Shefford, Bromont, district de Bedford, GUY DES-

JARDINS, résidant et domicilié au 871, rue Shefford, Bromont, district de Bedford, et DOMINICO D'ALELIO, résidant et domicilié au 621, chemin Côte-Saint-Antoine, Westmount, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Laprairie, mis en cause.

« Un emplacement ayant front à la route 132, ville de Sainte-Catherine, connu et désigné comme étant le lot numéro vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro six cent trente-neuf (639-23), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Laprairie de la Magdeleine, ayant une superficie totale de 9 916,2 m²; avec bâtisse y érigée portant le numéro d'immeuble 6180, route 132, ville de Sainte-Catherine; tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

La mise à prix est fixée à 81 375,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Laprairie, 214, rue Saint-Ignace, La Prairie, QC, le DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 18 septembre 1991

75300

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 460-02-000328-890
505-18-000080-911

LES CONSTRUCTIONS PIERRE PAQUETTE INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau au 133, Haut-Rivière Nord, Saint-Césaire, district de Bedford, partie demanderesse, contre ÉRIC DUCLOS, résidant et domicilié au 2028, rue des Roses, Carignan, district de Longueuil, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« La totalité du lot six cent cinquante-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent cinquante-trois (353-658) au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Joseph-de-Chambly, division d'enregistrement de Chambly, mesurant soixante (60) pieds de largeur sur cent vingt (120) pieds de profondeur.

La moitié sud-ouest du lot six cent cinquante-sept de la subdivision officielle du lot originaire trois cent cinquante-trois (353-657 ptie ½ S.-O.) au cadastre officiel de la division d'enregistrement de Chambly, mesurant trente (30) pieds de largeur sur cent vingt pieds (120) de profondeur dans ses lignes nord-est et sud-est, et borné comme suit: en front, au sud-est, par une rue (353-886); en arrière, au nord-ouest, par une partie du lot numéro (353-1208); d'un côté, au sud-ouest, par le lot numéro (353-658) ci-dessus décrit; et de l'autre côté, au nord-est, par le résidu du lot numéro (353-657).

Avec bâtisse ci-dessus érigée et portant le numéro d'immeuble 2028, des Roses, Carignan.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve de la part du vendeur et dans la proportion d'une moitié indivise. »

La mise à prix est fixée à 11 546,87 \$, soit 25 % de l'évaluation de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 16 septembre 1991 75299

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-05-000724-911
505-18-000083-915

L'INDUSTRIELLE-ALLIANCE, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1080, chemin Saint-Louis, Sillery, district de Québec, partie demanderesse, contre GUILLAUME PEREIRA et GINETTE DUCHESNE, tous deux résidant et domiciliés au 1066, rue Montgomery, Saint-Hubert, district de Longueuil, et NICK POTAMITIS, ayant un bureau au 3575, avenue du Parc en la ville et le district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Saint-Hubert, ayant front sur montée Saint-Hubert, connu et désigné comme étant les lots numéros mille soixante-dix-huit et mille soixante-dix-neuf, subdivisions officielles du lot originaire numéro cent cinquante-huit (158-1078 et 1079), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Hubert, division d'enregistrement de Chambly. Tel que le tout se trouve présentement avec ses servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans restriction ni réserve de la part de l'emprunteur et sujet à une servitude de vue créée aux termes d'un acte enregistré à la division d'enregistrement de Chambly sous le numéro 804045 et sujet également à un règlement de zonage en rapport avec l'aéroport de Saint-Hubert créé aux termes de l'acte enregistré audit bureau sous le numéro 486918. Le tout tel que plus amplement décrit au certificat de localisation préparé par Alain Desjardins, arpenteur-géomètre, en date du sept juin mil neuf cent quatre-vingt-huit (1988) et portant le numéro 88-D86 de ses minutes, lequel certificat est encore en tous points conforme à l'état actuel de ladite bâtisse et qu'il n'y a eu aucun changement dudit immeuble depuis la date dudit certificat. »

La mise à prix est fixée à 5 915,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le VINGTIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 20 septembre 1991 75260

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010014-908

ASSURANCE-VIE DESJARDINS INC., partie demanderesse, contre LES INVESTISSEMENTS FINALE INC., et BENTON LEWIS, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Deslauriers en la ville de Saint-Laurent, connu et désigné comme étant le lot numéro treize de la subdivision du lot originaire numéro trois cent cinquante-cinq (355-13), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Laurent, division d'enregistrement de Montréal; avec la bâtisse y dessus érigée portant le numéro 865, rue Deslauriers en la ville de Saint-Laurent, circonstances et dépendances. Sujet à une servitude en faveur d'Hydro-Québec et Bell Téléphone enregistrée à Montréal sous le numéro 2381341. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception. »

La mise à prix est fixée à 510 125,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le ONZIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 18 septembre 1991 75342

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-005436-918

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation créée par loi du Parlement du Canada, ayant son siège social au 800, place Victoria, bureau 4600 à Montréal, partie demanderesse, contre 168033 CANADA INC., corporation légalement constituée en vertu des lois du Canada, ayant un bureau au 425, de Maisonneuve Ouest, local 1101, ville et district de Montréal, et JEAN DESLAURIERS, demeurant et domicilié au 9055, rue Louisiane, Saint-Léonard, et PIERRE DESLAURIERS et JEAN-LUC DESLAURIERS, tous deux domiciliés et résidant au 9057, rue Louisiane, Saint-Léonard et al., parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse, 168033 CANADA INC.

« Un emplacement situé sur la rue Salk en la ville de Montréal-Nord, connu et désigné comme étant le lot numéro mille sept cent vingt de la subdivision officielle du lot originaire numéro vingt-neuf (29-1720), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal; avec bâtisse y érigée et portant le numéro 10790 de ladite rue Salk à Montréal-Nord, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et notamment sujet aux servitudes de vues, d'empiétement, de tolérance aux termes des actes enregistrés à Montréal, sous les numéros 2034437 et 2051747. »

La mise à prix est fixée à 82 667,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1991

75279

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-009588-912

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT demanderesse, contre MARBRE IDÉAL INC., 8970, Pascal-Gagnon, Saint-Léonard, FORTUNATO CUGLIANDRO, 6099, rue Perthuis, Saint-Léonard, ANNA FICARA, 8970, Pascal-Gagnon, Saint-Léonard, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR du bureau

d'enregistrement de Montréal 1, rue Notre Dame Est, local 2.175, Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant aux défendeurs en l'instance, Anna Ficara et Fortunato Gugliandro:

« Un emplacement ayant front sur la rue Pascal-Gagnon en la ville de Saint-Léonard, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro quatre cent neuf (409-46), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet; avec toutes les bâtisses dessus construites, notamment celle portant le numéro d'immeuble 8970, rue Pascal-Gagnon en la ville de Saint-Léonard. Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve aucune. »

La mise à prix est fixée à 60 689,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le TREIZIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à TREIZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 18 septembre 1991

75280

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006510-919

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social et son bureau principal au 800, place Victoria, local 4600, Montréal, partie demanderesse, contre TASSO E. VARVARIKOS, architecte, résidant au 4333, Sainte-Catherine Ouest, appartement 610, ville et district de Montréal et ayant un bureau au 4480, Côte-de-Liesse, bureau 360, ville Mont-Royal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un immeuble ayant front sur la rue Sainte-Catherine Est en la ville de Montréal, composé comme suit:

a) d'un lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro trente-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-neuf (49-38), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, division d'enregistrement de Montréal;

b) de la partie nord-est du lot de terre connu et désigné comme étant le lot numéro trente-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro quarante-neuf (49-ptie N.-E. 37), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelaga, division d'enregistrement de Montréal, mesurant treize pieds (13 pi)

selon les titres et treize pieds et cinquante-trois centièmes de pied (13,53 pi) selon les mesures sur le terrain de largeur sur une profondeur de soixante-seize pieds (76 pi) selon les titres et soixante-seize pieds et cinquante centièmes de pied (76,50 pi) selon les mesures sur le terrain, contenant en superficie mille trente-cinq pieds carrés (1 035 pi²), le tout mesures anglaises et plus ou moins, et bornée comme suit: en front, vers le sud-est, par la rue Sainte-Catherine; en arrière, vers le nord-ouest, par la moitié nord-est du lot numéro 49-52; d'un côté, vers le nord-est, par le lot numéro 49-38; et de l'autre côté, vers le sud-ouest, par le résidu dudit lot numéro 49-37, tous dudit cadastre, ainsi qu'il apparaît dans un certificat de localisation, préparé par François L. Arcand, arpenteur-géomètre, le premier décembre mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987), numéro 8711-41.

Avec toutes les constructions dessus élevées incluant celle portant les numéros d'immeuble 3249 à 3253 de la rue Sainte-Catherine Est en la ville de Montréal.

Avec et sujet à une servitude de vue avec les immeubles adjacents au nord-est et au sud-ouest, tel que stipulé dans un acte de servitude passé devant Maurice Bouchard, notaire, le trente juillet mil neuf cent quatre-vingt-deux (1982), et dont copie est enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3282814.

Et aussi avec et sujet à une servitude de vues mutuelles entre l'immeuble présentement hypothéqué et l'immeuble contigu au nord-est (maison portant les numéros d'immeuble 3257 à 3265, Sainte-Catherine Est, sur le lot numéro 49-39) suivant acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3665005.

Aussi aux termes d'un acte de vente enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 1476480 une servitude d'empiètement de mur a été créée sur une lisière dudit lot numéro 49-38 à l'arrière en faveur du lot contigu numéro 49-53 dudit cadastre.

Ainsi que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, avec toutes les bâtisses et améliorations y érigées ou en voie de construction.

Le tout en satisfaction du jugement rendu en cette cause le 17 juillet 1991, condamnant le défendeur Tasso E. Varvarikos à payer à la demanderesse la somme de 122 303,01 \$ avec intérêts au taux de 13,25 % l'an à compter du 23 avril 1991, les déboursés conservatoires et les dépens.

La mise à prix est fixée à 25 391,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1991

75278

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006508-913

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée par une loi du Parlement du Canada, ayant son siège social et son bureau principal à Montréal, partie demanderesse, contre CHARLES E. VARVARIKOS, architecte, résidant au 4700, avenue Bonavista, appartement 206 en la ville de Montréal et ayant un bureau au 4480, Côte-de-Liesse, local 320, ville Mont-Royal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Sainte-Catherine Est, en la ville de Montréal, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente et un (31-88), aux plan et livre de renvoi officiels du village incorporé d'Hochelega, division d'enregistrement de Montréal; avec la bâtisse dessus érigée, portant les numéros d'immeuble 3285 à 3287A de ladite rue Sainte-Catherine Est, dont le mur nord-est est mitoyen. Avec et sujet à une servitude réciproque de vue créée aux termes d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal, sous le numéro 3825070. Ainsi que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. Tel que plus amplement décrit à un certificat de localisation, préparé par François L. Arcand, arpenteur-géomètre, le quatre juin mil neuf cent quatre-vingt-sept (1987), numéro 8706-16. Avec et sujet aux vues illégales entre ledit lot et le lot numéro 31-89 dudit cadastre, mentionnées audit certificat de localisation. »

La mise à prix est fixée à 20 812,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le QUATORZIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUINZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1991

75277

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006509-911

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, partie demanderesse, contre **ALI BILGRAMI**, a/s greffe de la Cour supérieure, 1, rue Notre-Dame Est, Montréal, partie défenderesse, et **LES HÉRITIERS DE SAKINA HAIDER**, a/s greffe de la Cour supérieure, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, les mis-en-cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Sainte-Catherine Est en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre-vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente et un (31-87) du cadastre officiel du village incorporé d'Hochelaga; avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros 3289, 3291 et 3293 de ladite rue Sainte-Catherine Est, dont les murs sud-ouest et nord-est sont mitoyens. Avec et sujet aux servitudes réciproques de vue créées aux termes de l'acte enregistré au bureau d'enregistrement de Montréal sous le numéro 3825070. »

La mise à prix est fixée à 20 812,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le TREIZIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1991

75281

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006507-915

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, partie demanderesse, contre **ALI BILGRAMI** et **ASHTAR INC.**, tous deux aux a/s du greffe de la Cour supérieure, parties défenderesses, et **LES HÉRITIERS DE SAKINA HAIDER**, a/s du greffe de la Cour supérieure, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, les mis en cause.

L'immeuble appartenant à la partie défenderesse en l'instance: **Ashtar Inc.**:

« Un emplacement situé en la ville de Montréal, ayant front sur la rue Sainte-Catherine, connu et désigné comme étant la partie nord-est du lot numéro quatre-vingt-neuf de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente et un (31-89) du cadastre officiel du village d'Hochelaga, division d'enregistrement de Montréal; de forme rectangulaire, borné au nord-est par le lot

31-88, au sud-est par le lot 31-90 (rue Sainte-Catherine Est), au sud-ouest par le résidu du lot 31-89 et au nord-ouest par le lot 31-84 (ruelle); mesurant quatre-vingt-dix pieds (90,0 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest et vingt pieds et deux dixièmes (20,2 pi; titre 20,0) dans ses lignes sud-est et nord-ouest; comprenant une superficie de mille huit cent dix-huit pieds carrés (1 818 pi²), mesures anglaises; avec une bâtisse dessus érigée et portant les numéros d'immeuble 3281 et 3283, rue Sainte-Catherine Est. Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, circonstances et dépendances et sujet à une servitude réciproque de droit de vue enregistrée sous le numéro 3191107. »

La mise à prix est fixée à 26 640,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le TREIZIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1991

75282

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-004947-915

CAISSE POPULAIRE SAINT-CHARLES DE MONTRÉAL, 2100, rue Centre, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **2844-6540 QUÉBEC INC.**, 806, 4^e Avenue, Verdun, QC, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

L'immeuble appartenant au défendeur, 2844-6540 Québec inc.:

« Un immeuble ayant front sur la rue Evelyn en la ville de Verdun, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, comme étant composé:

1. Du lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro quatre cent quinze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille quatre cent un (3401-415-2), auxdits plan et livre de renvoi officiels; et
2. Du lot numéro quatre cent seize de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois mille quatre cent un (3401-416), auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec les dépendances y érigées, notamment une bâtisse portant les numéros 3739 à 3749 de ladite rue Evelyn, dont les murs latéraux sont mitoyens.

Sujet, ledit immeuble, à un droit de passage en commun avec tous autres y ayant droit dans la ruelle conduisant audit immeuble.

Avec et sujet, ledit immeuble, à une servitude de vue réciproque, aux termes d'un acte enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 2524881. »

La mise à prix est fixée à 35 797,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le QUINZIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1991

75276

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000136-919

LA COMPAGNIE TRUST CAPITAL, corporation légalement constituée, ayant un siège social dans les ville et district de Montréal, au 600, boulevard René-Lévesque Ouest, partie demanderesse, contre YVES NOEL, résidant et domicilié dans les ville et district de Montréal, au 4234, rue Adam, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Logan en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant les lots suivants:

a) le lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille quatre cent vingt-quatre (1424-2), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, division d'enregistrement de Montréal;

b) le lot numéro quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille quatre cent vingt-quatre (1424-4), auxdits plan et livre de renvoi officiels.

Avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celle portant les numéros 2384 à 2388, rue Logan, Montréal, dont les murs sud-ouest et nord-est sont mitoyens.

Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et spécialement sujet à des servitudes enregistrées à Montréal sous les numéros 3593683 et 124348. »

La mise à prix est fixée à 34 604,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DOUZIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1991

75284

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000584-910

LA CORPORATION TRUST CAPITAL, corporation légalement constituée, ayant un siège social dans les ville et district de Montréal, au 600, boulevard René-Lévesque Ouest, partie demanderesse, contre YVES NOEL, résidant et domicilié dans les ville et district de Montréal, au 4234, rue Adam, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Logan en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant le lot numéro trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille quatre cent vingt-quatre (1424-3), aux plan et livre de renvoi officiels du quartier Sainte-Marie, division d'enregistrement de Montréal; avec toutes les bâtisses dessus érigées et notamment celle portant les numéros 2378 à 2382, rue Logan, Montréal, dont le mur nord-est est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 34 604,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DOUZIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1991

75283

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000164-918

LES IMMEUBLES BENEFICIAL LIMITÉE, 7900A, boulevard Taschereau, local 207, Brossard, district de Longueuil, partie demanderesse, contre PATRICK SEALES, 27, Oslo, Dollard-des-Ormeaux, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Dorval, ayant front sur la rue Lilas, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent soixante-six (866-228) et une partie du lot numéro deux cent trente et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit cent soixante-six (866-ptie 231); mesurant, ladite partie, cinquante pieds (50 pi) le long des lignes sud et nord, par vingt-cinq pieds (25 pi) le long des lignes est et ouest; bornée au nord par le lot 866-228 ci-haut décrit, à l'est par parties des lots 868-248 et 868-249, au sud et à l'ouest par le résidu dudit lot 866-231; lesdits lots étant tous aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Lachine, division d'enregistrement de Montréal; avec une maison dessus construite et portant le numéro d'immeuble 11, rue Lilas, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à 35 797,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 8.119, le DIX-HUITIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 20 septembre 1991

75275

Roberval

Saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Roberval
No 160-05-000060-91 4
155-18-000008-91 6

CAISSE POPULAIRE DES JARDINS ST LUDGER DE MILOT, demanderesse, contre **CONSTRUCTION CORAY INC.**, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division Lac-Saint-Jean-Ouest mis en cause.

Désignation

« Un terrain ou emplacement situé en la municipalité de Saint-Ludger-de-Milot, connu et désigné comme étant la subdivision un du lot originaire numéro vingt-deux A (lot no 22-A-1), du rang Quatre (rg 4), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du canton de Milot, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest, mesurant soixante-sept pieds (67 pi) équivalent à vingt mètres et quarante-deux centièmes (20,42 m) de largeur dans ses côtés sud-est et nord-ouest par deux cents pieds (200 pi) équivalent à soixante mètres et quatre-vingt-seize centièmes (60,92 m) de profondeur dans ses côtés nord-est et sud-ouest, ledit terrain contient treize mille quatre cents pieds carrés (13 400 pi²) équivalent à mille deux cent quarante-quatre mètres carrés

et quatre-vingt-six centièmes (1 244,86 m²) en superficie; le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688.1 du C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à 2 900,00 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur d'évaluation réel de: 1.00.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif,
GÉRALD TAILLON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 18 septembre 1991

75312

Saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
District de Roberval
No 155-02-000126-87 8
S. 155-18-000005-91 2

DAME MARGUERITE DALLAIRE SIMARD, demanderesse, contre **JARDINS NEJA INC.**, défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement Lac-Saint-Jean-Ouest, mis en cause.

ANNEXE « A »

1. Une terre située en la ville de Saint-Félicien, comté de Roberval, étant et se composant de la demie sud-est du lot originaire numéro cinquante (1/2 S.-E. 50) et du lot numéro cinquante et un B (51-B) du Premier (1) Rang, du cadastre officiel du canton de Parent; avec les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances. Sauf à distraire:

a) la partie vendue à Saguenay Transmission Company Limited d'une superficie d'environ six acres et demi, suivant acte reçu devant Flavien Coulombe, notaire, sous le numéro 8362 de ses minutes;

b) le morceau de terrain vendu à Jean-Louis Girard (50 pi × profondeur jusqu'à la lisière de terrain bordant la rivière Ashuapmouchouan, sur le lot 1/2-50, dits rang et canton) enregistré à Roberval, division d'enregistrement de Lac-Saint-Jean-Ouest sous le numéro 70872;

c) le morceau de terrain vendu à l'Aviation Sportive de St-Félicien Inc., suivant acte de vente enregistré à Roberval sous le numéro 74423;

d) le morceau de terrain (75 pi × profondeur jusqu'à la lisière de terrain bordant la rivière Ashuapmouchouan) situé sur partie 1/2 S.-E. 50, dits rang et canton, propriété de Claude Veillette suivant acte enregistré à Roberval sous le numéro 140161;

e) sur partie 1/2 S.-E. 50, dits rang et canton, le morceau de terrain (100 pi × profondeur jusqu'à la lisière de terrain bordant la rivière Ashuapmouchouan) propriété de Yvonne Dallaire suivant acte enregistré à Roberval sous le numéro 146866;

f) sur partie 1/2 S.-E. 50, dits rang et canton, le morceau de terrain (100 pi × profondeur jusqu'à la lisière de terrain bordant ladite rivière) propriété de Pauline Audet ou représentants suivant acte enregistré à Roberval sous le numéro 142984;

g) sur partie 1/2 S.-E. 50, dits rang et canton, les morceaux de terrain (30 pi × 100 pi et 80 pi × 50 pi), propriété de Charlotte Perron ou représentant, suivant acte enregistré à Roberval, sous le numéro 150164;

h) sur partie 51-B, dits rang et canton, le morceau de terrain (150 pi × profondeur jusqu'à la lisière de terrain bordant ladite rivière), propriété de Jean-Viateur Tremblay et Réal Girard ou représentant, suivant acte enregistré à Roberval sous le numéro 152881;

i) sur partie du lot 51-B, dits rang et canton, le morceau de terrain (101.2 pi × 396.8 pi d'un côté et 412.4 pi de l'autre), propriété de Gaston Francoeur ou représentant (Dame Elisabeth Monzein) suivant acte enregistré à Roberval sous le numéro 159047;

j) sur partie 51-B dits rang et canton, le morceau de terrain (199,25 pi × 396,8 pi d'un côté et 358,85 pi de l'autre) propriété de Gaston Côté suivant acte enregistré à Roberval sous le numéro 164135;

k) sur partie 1/2 S.-E. 50, dits rang et canton, le morceau de terrain (100 pi × 150 pi) propriété de Roland Lahaie ou représentant, suivant acte enregistré à Roberval sous le numéro 170907;

l) sur partie 1/2 S.-E. 50, dits rang et canton, le morceau de terrain (100 pi × 150 pi) propriété de Robert Lemay (enr. 175986); sur partie 51-B, dits rang et canton, le morceau de terrain (125 pi × 150 pi) propriété de Robert Morency (enr. 180598); un morceau de terrain sur partie 1/2 S.-E. 50, dits rang et canton (80 pi × 15 pi) propriété de Marc Larouche et Lise Sheehy Larouche, suivant acte enregistré à Roberval sous le numéro 201302, et sur partie dudit lot 1/2 S.-E. 50, une lisière de terrain d'une superficie de 8 162 pieds carrés et sur le lot 51-B, dits rang et canton, une lisière de terrain de 6 643 pieds carrés, propriété du ministère des Transports, suivant acte enregistré à Roberval sous le numéro 163047;

m) la partie de terrain cédée au ministère des Transports, suivant acte enregistré à Roberval, sous le numéro 152543;

n) la partie de terrain vendue à Jean-Louis Girard, suivant acte enregistré à Roberval, sous le numéro 51671;

o) de la partie 1/2 S.-E. du lot 50, dits rang et canton, un morceau de terrain, mesurant cent huit pieds (108 pi) dans ses lignes nord-est et sud-ouest par la profondeur du terrain s'étendant de la rue Bellevue jusqu'à la lisière de terrain bordant la rivière Ashuapmouchouan et étant la propriété de Saguenay Power Corporation ou représentant, borné comme suit: en front, au nord-est à la rue Bellevue, en profondeur au sud-ouest et du côté nord-ouest, à partie dudit lot faisant l'objet de la présente vente; du côté sud-est à partie dudit lot faisant l'objet de la présente vente; la ligne sud-est dudit morceau de terrain étant parallèle à et passant à cent vingt-cinq pieds (125 pi) de la propriété de Gaston Côté ou représentant (Viateur St-Pierre). Le tout avec les bâtisses dessus construites, appartenances et dépendances.

p) du lot numéro 51-B, dits rang et canton un morceau de terrain mesurant cinq cents pieds (500 pi) dans sa ligne nord-est par trois cent quatre-vingt-cinq pieds (385 pi) dans sa ligne sud-est bornée comme suit: du côté nord-est, à partie dudit lot 51-B, faisant l'objet de la présente vente, du côté sud-est, à la rue de l'aéroport; des côtés ouest et nord-ouest, au ruisseau passant à cet endroit.

q) le lot 50-5 desdits rang et canton.

11. Le lot numéro cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante (50-5), auxdits plan et livre de renvoi.

Le tout sujet à la servitude instituée en faveur de la compagnie Électrique du Saguenay suivant acte enregistré à Roberval sous le numéro 49917, et sujet à une servitude de droit de coupe de bois enregistrée sous le numéro 209594.

Tous les droits que Michel-Ange Dallaire et ses représentants a ou peut avoir sur la lisière de terrain bordant la rivière Ashuapmouchouan et propriété de Saguenay Power Corporation ou représentants sauf pour la partie de terrain faisant suite au terrain réservé par ledit Michel-Ange Dallaire au paragraphe o) ci-dessus pour lequel ledit Michel-Ange Dallaire se réserve tous droits.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif suivant l'article 688.1 du C.P.C., au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé, est fixé à:

— Item 1: 9201,40 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur d'évaluation réel de: 1.04.

— Item 11: 1848,60 \$, soit 25 % de l'évaluation municipale, multiplié par le facteur d'évaluation réel de: 1.04.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Lac-Saint-Jean-Ouest, Roberval, district de Roberval, le SEPTIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DIX heures.

Le shérif,
GÉRALD TAILLON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Roberval, le 18 septembre 1991

75313

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — Chambre civile — District de Terrebonne

No 700-05-000360-903

PATRICK PEPIN et **LINDA DIGENOVA**, tous deux domiciliés et résidant au 492, rue Vicky à Saint-Joseph-du-Lac, district de Terrebonne, QC, J0N 1M0, partie demanderesse, contre **GUY LÉVEILLÉ**, domicilié et résidant au 418, rue Caron à Saint-Joseph-du-Lac, district de Terrebonne, QC, J0N 1M0, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne, Saint-Eustache, partie mise en cause.

Désignation

Un emplacement situé à Saint-Joseph-du-Lac, connu et désigné comme étant composé:

a) du lot numéro cent vingt-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent dix-huit (318-127), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac, ayant une superficie de cinq cent vingt-sept mètres carrés et quatre-vingt-seize centièmes (527,96 m²), mesures métriques;

b) du lot numéro cent cinquante et un de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent vingt (320-151), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joseph-du-Lac, ayant une superficie de trois cent mètres carrés et dix-sept centièmes (300,17 m²), mesures métriques.

Avec la bâtisse y érigée portant le numéro domiciliaire 462, rue Caron, Saint-Joseph-du-Lac, et avec circonstances et dépendances.

Tel que le tout se trouve présentement, sans exception ni réserve avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes y attachées, et notamment sujet à la servitude en faveur du Bell Canada et d'Hydro Québec, telle qu'enregistrée au bureau d'enregistrement de Deux-Montagnes sous le numéro 282991.

La mise à prix est fixée à 22 600,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement division Deux-Montagnes, 140, rue Saint-Eustache, place du Chêne à Saint-Eustache, le SIXIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, tech. en droit

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 17 septembre 1991 75301

Trois-Rivières

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000384-918
S. 400-18-000021-919

CAISSE POPULAIRE DE STE-CÉCILE, société régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social et son bureau principal au 505, rue Sainte-Cécile, cité et district de Trois-Rivières, G9A 5J3, demanderesse, contre MARIFOR INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social et son bureau principal au 1300, rue Notre-Dame, local 330, cité et district de Trois-Rivières, G9A 4X3, et YVON FORCIER, résidant et domicilié au 510, rue Berlinguet, cité et district de Trois-Rivières, G8Z 1A7, défendeurs, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Trois-Rivières,

878, rue de Tonnancourt, cité et district de Trois-Rivières, G9A 4P8, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro dix (10-45), aux plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Trois-Rivières, division d'enregistrement de Trois-Rivières; avec bâtisse dessus construite portant les numéros 2415 à 2445, rue Sidbec à Trois-Rivières-Ouest, circonstances et dépendances.

La mise à prix a été fixée à quatre-vingt-quatorze mille deux cent quatre-vingt-treize dollars et soixante-quinze sous (94 293,75 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Trois-Rivières, 878, rue de Tonnancourt, Trois-Rivières, le MARDI CINQUIÈME jour de NOVEMBRE 1991 à DIX heures.

La shérif adjointe,
LOUISE ATTALA

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 20 septembre 1991 75314

Ventes pour taxes

Ville de Grande-Rivière

Avis public est, par les présentes, donné par la soussignée, greffière de la ville de Grande-Rivière, comté de Gaspé, que la ville de Grande-Rivière a fait paraître dans les éditions du 8, du 15 et du 22 septembre 1991, au journal « Le Havre », un avis décrétant la vente pour non-paiement de taxes municipales.

Grande-Rivière, le 23 septembre 1991

La greffière,
ÉLIANE HOTTON-BEAULIEU 75343

Ville de Pincourt

Avis est, par les présentes, donné par le soussigné, Guy A. Paquette, greffier de la ville de Pincourt, que conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis de vente d'immeubles pour taxes a été publié à deux reprises au journal « 1ÈRE ÉDITION DU SUD-OUEST », les 15 et 22 septembre 1991, selon la Loi.

Pincourt, le 23 septembre 1991

Le greffier,
GUY A. PAQUETTE 75238

Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré

Avis est, par les présentes, donné conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, par le soussigné, secrétaire-trésorier de la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré que certains immeubles seront vendus à l'enchère publique en la salle de l'hôtel de ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, au 9336, avenue Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, le 4 novembre 1991 à 10 heures, pour satisfaire au paiement des taxes municipales et scolaires, intérêts et les frais subséquents encourus ou à encourir, à moins que ces taxes, intérêts et frais, ne soient payés avant le 4 novembre 1991.

L'avis public requis par la Loi a été publié dans les éditions du 15 et 22 septembre 1991 du journal « Le Beauport Express ».

Sainte-Anne-de-Beaupré, le 23 septembre 1991

75286

Le secrétaire-trésorier,
MICHEL JEAN

Ville de Sainte-Anne-des-Monts

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, greffier de la ville de Sainte-Anne-des-Monts, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus le 15 octobre 1991 pour défaut de paiement de taxes a été faite au journal « Le Riverain », aux éditions des 15 et 22 septembre 1991, conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes.

Sainte-Anne-des-Monts, le 23 septembre 1991

75344

Le greffier,
YVAN GAUDREAU

Ville de Saint-Lambert

Avis est donné par la soussignée, conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, qu'a été publié au « Journal Saint-Lambert », les 25 septembre et 2 octobre 1991, un avis public de vente pour taxes indiquant le jour, l'heure et l'endroit où aura lieu ladite vente à l'enchère. Ledit avis contient de plus une désignation, selon les prescriptions de l'article 2168 du Code civil, des immeubles dont la vente est ainsi ordonnée en indiquant le nom du propriétaire d'après le rôle d'évaluation. La municipalité a aussi obtenu la permission de la Commission municipale du Québec pour faire une énumération abrégée des numéros cadastraux des immeubles, en date du 29 juillet 1991.

Saint-Lambert, le 3 octobre 1991

75345

Le greffier,
LOUISE GRÉGOIRE MARSH, O.M.A.

cation, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1991 09 07, à la page 3376, du numéro 36, relativement à « 2750-9314 QUÉBEC INC. », de façon à ce que la date de constitution se lise: 1990 03 29.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2750-9314

3087

MACHINERIE AGRICOLE ST-CÉSAIRE INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modification, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1991 04 06, à la page 1172, du numéro 14, relativement à « MACHINERIE AGRICOLE ST-CÉSAIRE INC. », de façon à ce que l'ancienne dénomination sociale se lise « 2755-7933 QUÉBEC INC. », et la date de constitution 1990 07 09.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2755-7933

3087

**Vente par shérif
District de Montréal**

TRUST LA LAURENTIENNE DU CANADA INC. c.
THÉBAUD [ET AL.]

À la page 3547 du numéro 38 de la *Gazette officielle du Québec*, Partie 1, au paragraphe 1, à la dixième ligne, entre « lot » et « 37-271 », ajouter: « 36-485, au sud-ouest par une partie du lot ».

3092

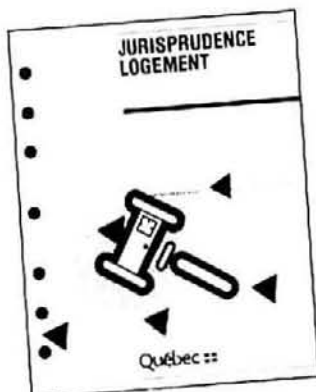
Erratum**2750-9314 QUÉBEC INC.**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de modifi-

AVIS

**PAGE BLANCHE
NON NUMÉROTÉE
MAIS INCLUSE
DANS LA PAGINATION**

JURISPRUDENCE LOGEMENT



Périodique qui présente, en version intégrale, une sélection de décisions de la Régie du logement et des tribunaux civils du Québec en matière de logement.

Pour chacun des numéros, on retrouve en plus de la table des matières des sujets traités, une table de la législation, une table des noms des parties et une table de la Jurisprudence citée.

L'abonnement annuel comprend 4 numéros réguliers ainsi qu'un index consolidé.

Prix pour un an: 50 \$

Prix pour deux ans: 85 \$

Abonnement et information

Les Publications du Québec
Service à la clientèle
Division des abonnements
C.P. 1190
Outremont (Québec)
H2V 4S7

Tél.: (514) 948-1222
(sans frais) 1 800 465-9266
Télécopieur: (514) 278-3030



BON D'ABONNEMENT

Nom: _____ No compte client: _____

Adresse: _____

Ville: _____ Code postal: _____ Téléphone: () _____

Quant.	Code	Titre	Prix unitaire	Total
		Jurisprudence logement	1 an	50 \$
			2 ans	85 \$

Cartes de crédit acceptées ☐  ☐ 

Numéro: _____

Date d'échéance: _____

Banque: _____

Nom du titulaire: _____

Signature: _____

Somme partielle

TPS 7 %

Total

Important:

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de - Les Publications du Québec -
Prix et conditions de vente modifiables sans préavis
Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens



Québec 

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

